



Bourses
International
Logement
Emploi
Restauration
Culture
Aide sociale



Rapport d'activité 2011

CROUS de Paris



AVANT PROPOS

Le présent rapport d'activités ne se veut pas une simple présentation comptable mais une véritable analyse, par actions, de l'activité du CROUS de Paris au cours de l'année 2011. Cette présentation, qui traduit la diversité des actions conduites, répond également à la logique de la Loi Organique relative aux Lois de Finances.

L'activité du CROUS de Paris en 2011 s'inscrit dans les objectifs du budget de l'établissement et dans les orientations du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour un accompagnement social renforcé des étudiants.

L'année 2011 a été marquée par une intense activité de développement du CROUS de Paris (restauration, hébergement, accueil international,...).

Une réflexion a été engagée sur les modes de fonctionnement et sur les nouveaux services proposés aux étudiants. De nombreuses expériences ont été menées dans le domaine de la restauration : nouvelles formules, nouveaux concepts, ouverture des restaurants pendant les congés de printemps (Censier, Dauphine, Jussieu, ...).

Le CROUS a été présent sur tous les terrains pour répondre aux besoins sociaux des étudiants et à l'attente des établissements d'enseignement supérieur.

Les résultats financiers positifs de l'année 2011 permettront au CROUS de Paris de poursuivre sa politique d'investissements pour moderniser et développer les services de la vie étudiante à Paris.

Les défis à relever sont nombreux : l'accompagnement des projets des établissements d'enseignement supérieur dans un contexte de forte évolution de la carte universitaire (opérations Campus, Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur -PRES-, ...), le développement du logement social étudiant, la mise en place du schéma directeur de la restauration universitaire parisienne, le renforcement de l'accueil social et international, la poursuite de la modernisation des services et de nos outils de gestion.

L'annonce par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, dans le cadre de l'opération Campus, d'une dotation en capital de 200 millions d'euros pour la vie étudiante, dont 150 millions pour les projets portés par le CROUS de Paris, traduit la priorité donnée par l'Etat à la vie étudiante et reconnaît les missions du CROUS de Paris.

Cette ambition du CROUS de Paris s'appuie aussi sur le professionnalisme de ses personnels et leur attachement au service public de la vie étudiante.

Je les remercie vivement pour leur engagement au service de l'établissement et des étudiants de l'Académie de Paris.

Denis LAMBERT
Directeur du CROUS de Paris

Rappel : ce rapport d'activité ou bilan annuel de performance, est présenté par « actions » du programme 231 « vie étudiante ».

Action 1 : les aides directes

Plusieurs actions ont été initiées ou reconduites en 2011 pour améliorer l'information et l'accueil des étudiants, que ce soit en direction des primo-entrants (guichets uniques en période de rentrée, forum du logement étudiant...) ou des publics spécifiques (étudiants internationaux, étudiants en difficulté ou en situation de handicap....).

Le CROUS s'est attaché à mettre en œuvre la suite de la réforme du dispositif d'aides sociales voulue par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à savoir : l'augmentation du nombre d'étudiants aidés, la mise en place du 10^e mois de bourse et l'accélération du paiement des diverses aides mises en place en 2010/2011.

Action 2 : les aides indirectes

Hébergement : les objectifs du CROUS dans le domaine du logement social étudiant s'inscrivent en cohérence avec les schémas d'orientations nationales, et notamment le Plan Anciaux. Ils concernent d'une part le développement de l'offre de logements et d'autre part la poursuite de la réhabilitation du parc ancien.

Restauration : les objectifs du CROUS dans le domaine de la restauration concernent la maîtrise des équilibres économiques de l'activité et la poursuite de la modernisation de la restauration universitaire et de son développement.

Action 3 : les aides socio-éducatives

Le CROUS développe de nombreuses actions visant à favoriser l'épanouissement des étudiants, à encourager leurs initiatives et leurs engagements, en facilitant l'accès du plus grand nombre à l'offre culturelle.

Le Centre sportif universitaire : le CROUS gère par ailleurs des équipements sportifs au service des universités parisiennes. L'objectif de l'optimisation des structures est concrétisé par la progression de leur taux d'occupation.

Action 4 : le pilotage et l'animation du programme

Cette action retrace d'une part les activités des services communs à l'ensemble de l'établissement, et d'autre part l'activité d'accueil et de gestion des étudiants boursiers étrangers.

En 2011, le développement des activités du Crous s'est poursuivi (augmentation du nombre de logements, augmentation du nombre de repas servis, augmentation du nombre d'étudiants boursiers...). Pour répondre à ces activités nouvelles, le Crous a poursuivi la modernisation de ses outils de gestion et l'adaptation de son organisation interne.

ACTION 1 : LES AIDES DIRECTES

4 - 16

Axe 1: améliorer l'accueil et l'intégration des étudiants

1. Les étudiants primo-entrants dans l'Enseignement Supérieur
2. Les étudiants internationaux
3. Les étudiants en difficulté
4. Les étudiants handicapés
5. Les «Jobs» étudiants
6. Le partenariat entre le CROUS et Pôle Emploi

Axe 2: les aides financières directes

1. L'évolution du nombre de boursiers
2. Le traitement des dossiers de bourses

ACTION 2 : LES AIDES INDIRECTES

17 - 26

Axe 1: le logement

1. La demande de logement
2. L'augmentation des capacités d'accueil
3. Les partenariats

Axe 2: la restauration universitaire

1. L'évolution de la fréquentation des restaurants
2. Les opérations immobilières marquantes de 2011
3. L'équilibre financier de l'activité
4. Une réflexion sur l'offre de restauration
5. Une adaptation continue de l'offre
6. Équilibre alimentaire et développement durable
7. Mutualisation des achats en Île-de-France

ACTION 3 : LES AIDES SOCIO –ÉDUCATIVES

27 - 34

Axe 1: l'action culturelle, le soutien à l'engagement et aux initiatives étudiantes

1. L'action culturelle
2. Le programme Culture-actionS : soutien aux initiatives étudiantes
3. L'accueil des étudiants internationaux
4. L'animation de la vie en résidence
5. Les actions pour le développement durable
6. Les partenariats avec les associations et les mutuelles étudiantes

Axe 2 : le Centre sportif universitaire Jean Sarrailh

1. Fréquentation du CSU
2. Partenariats
3. Origine des recettes et résultats financiers
4. Quelques événements sportifs en 2011

ACTION 4 : LE PILOTAGE ET L'ANIMATION DU PROGRAMME

35-46

Axe 1: la modernisation et l'adaptation de la gestion

1. L'organisation interne : maîtriser le développement de nos activités
2. Le schéma directeur des systèmes d'information
3. Les équilibres financiers
4. La mutualisation entre les CROUS Franciliens

Axe 2: la gestion des ressources humaines

1. Les personnels administratifs
2. Les personnels ouvriers
3. Bilan social et dialogue social
4. Bilan de la formation des personnels du CROUS de Paris
5. Le comité d'hygiène et de sécurité (CHS)
6. L'accueil des personnels du CROUS

ANNEXES

47-52

1. Les implantations du CROUS de Paris
2. Synthèse des charges et recettes de fonctionnement et d'investissement 2011
3. Tableau des avis d'attribution de marchés 2011

Action 1

les aides directes

ACTION 1 – LES AIDES DIRECTES

AXE 1 – AMÉLIORER L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS

1. LES ÉTUDIANTS PRIMO-ENTRANTS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

OBJECTIFS :

- ➔ Améliorer l'information et faciliter les conditions de vie et de travail des étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur
- ➔ Favoriser la mobilité internationale
- ➔ Développer la qualité de l'accueil des étudiants internationaux.



1.1 Le Forum du logement étudiant



Du 7 au 30 septembre, le CROUS de Paris a organisé son premier forum du logement étudiant. L'objectif de cet événement est de donner aux étudiants toutes les clefs d'accès et les repères pour rechercher un logement et aussi pour les aider à réussir leur installation et leur rentrée universitaire.

Pour la première fois, l'ensemble des acteurs majeurs du logement étudiant étaient réunis par le CROUS de Paris en un seul et même lieu. Ce forum situé dans la Galerie Bernanos du bâtiment Sarrailh, ouvert tous les jours de 9h30 à 17h00, a permis d'accueillir environ **3 000** étudiants, et de nombreux partenaires.

Toutes les formules de logement ont été proposées aux étudiants : logements en résidences universitaires, notamment dans les nouveaux programmes ouverts depuis la rentrée 2011, logements intergénérationnels, logements en colocation, familles d'accueil, foyers de jeunes travailleurs, résidences privées, etc.

Aux côtés des services du logement du CROUS de Paris étaient présents les principaux acteurs : la Mairie de Paris, les services logements des CROUS de Créteil et Versailles, la CAF, Pôle emploi, la RATP, les mutuelles LMDE et SMEREP ainsi que des opérateurs qui ont permis d'apporter d'autres alternatives en matière de logement (CLAJ, les associations : ParisSolidaire, ATOME, ASTRIA, ADIL 75, CCLAJ, Adèle, UFJT ...).

Coloc'Dating



Le CROUS de Paris a organisé son premier **Coloc'Dating** le jeudi 15 septembre 2011, permettant aux étudiants de se rencontrer et d'étudier ensemble les offres de logement en colocation via le site LokaviZ.

Les deux Coloc'Dating ont connu un véritable succès, rassemblant en deux éditions consécutives près de **300 étudiants français et étrangers**, qui ont pu se rencontrer en tant que futurs colocataires, et chercher ensemble, avec le site LokaviZ, l'appartement qui pourrait leur convenir.

1.2 La présence sur les sites universitaires

Le CROUS a participé aux opérations d'inscription des huit Universités parisiennes en juillet et septembre permettant ainsi la diffusion aux étudiants nouvellement inscrits, d'informations utiles à leur vie quotidienne et matérielle au moment de la rentrée.

1.3 L'information des étudiants

Fréquentation du site internet du CROUS

Le site Internet du CROUS offre aux visiteurs (étudiants, partenaires, Universités) une information très accessible et complète sur les différents services proposés.

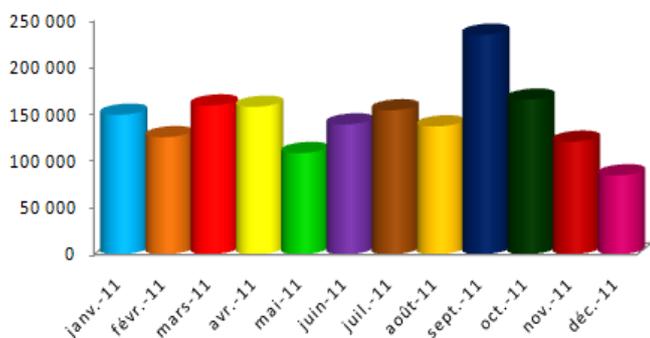
Ce site a enregistré en moyenne **145 000** visites par mois en 2011, avec un pic à 235 000 visites en septembre. Cela représente une hausse de fréquentation de **7%** par rapport à 2010.



janv-11	févr-11	mars-11	avr-11	mai-11	juin-11
149 732	125 672	159 627	158 251	108 609	139 339
juil-11	août-11	sept-11	oct-11	nov-11	déc-11
154 464	137 240	235 516	165 904	120 773	84 707

Les rubriques les plus fréquentées sont « Vous loger », « Financer vos études », « Vous restaurer » et la présentation du CROUS de Paris.

Fréquentation du site internet du CROUS de Paris
Année 2011



Le site des étudiants de Paris

Depuis 2004, en partenariat avec la Ville de Paris, le site Etudiantdeparis.fr informe les étudiants et futurs étudiants parisiens sur la vie estudiantine de la capitale et leur donne infos pratiques et bons plans.

En 2011, Etudiantdeparis.fr a reçu plus de **40 000** visiteurs par mois, dont **22%** d'étudiants étrangers, et proposé 115 articles, 242 fiches pratiques en 3 langues ainsi que 764 places de spectacles ou d'expositions à gagner.

Comme chaque année en mars, le site est partenaire du festival artistique étudiant **ICI&DEMAIN**, organisé par la Ville de Paris. L'équipe du site a couvert le festival et publié une vingtaine d'articles (portraits, interviews d'artistes, reportages...), à la fois sur Etudiantdeparis.fr et sur le site officiel du festival, icietdemain.paris.fr.

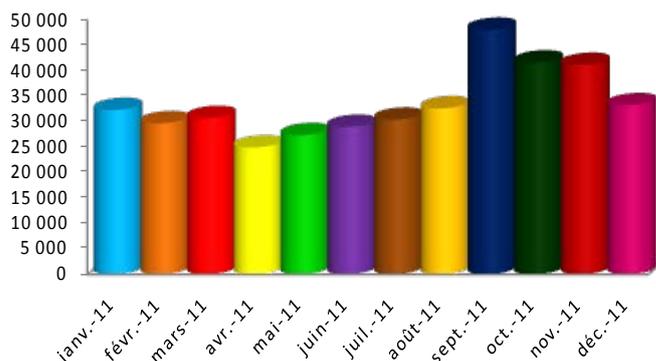
Etudiantdeparis.fr était aussi partenaire cette année du premier Forum du logement étudiant du CROUS et a participé à son organisation, notamment pour la mise en place des Coloc'Datings. Cette année a enfin été l'occasion de lancer une première campagne de publicité ciblée sur Facebook.

Les différentes campagnes de communication (affichage dans les lieux estudiantins, relais des partenaires, Facebook) ont permis d'augmenter le nombre de visiteurs mensuel du site d'environ 4 500 par mois soit presque 55 000 visiteurs de plus sur l'année.

Fréquentation du site etudiantdeparis

janv-11	févr-11	mars-11	avr-11	mai-11	juin-11
32 269	29 678	30 701	24 933	27 335	28 968
juil-11	août-11	sept-11	oct-11	nov-11	déc-11
30 375	32 615	48 056	41 617	41 152	33 215

Fréquentation du site internet "etudiantdeparis"
Année 2011



1.4 Création du portail logement LokaviZ



A l'initiative du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le CNOUS et les CROUS d'Île-de-France ont créé et lancé début septembre le site internet « **LokaviZ.fr** », la centrale du logement étudiant en Île-de-France. Ce site internet recense en temps réel les annonces et places disponibles en logement CROUS.

Ce site a pour objectif de permettre aux étudiants de trouver un logement et de les mettre en relation avec les propriétaires privés. Le site propose également la mise en ligne de nombreux logements labellisés par le CROUS.

Ce sont déjà 17 000 logements gérés par les 3 CROUS (résidences universitaires, cités U.) et 6 000 logements appartenant à des particuliers qui sont référencés. Le site LokaviZ a été particulièrement mis en avant lors du Forum du logement étudiant, mais également dans les médias, avec notamment des reportages des chaînes de télévisions nationales.

1.5 Le CROUS de Paris sur Twitter

A l'occasion du 1^{er} Forum entièrement dédié au logement étudiant, le CROUS de Paris a lancé sa page Twitter. La vocation de la page Twitter du CROUS de Paris est d'informer les étudiants sur la vie du CROUS et sur ses services.

2. LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

2.1 Le relais d'accueil des étudiants étrangers individuels

Le CROUS est partenaire de la plate-forme d'accueil des étudiants étrangers à Paris mise en place à l'initiative de la Ville de Paris et qui réunit l'ensemble des institutions concernées par cet accueil.

Le CROUS et la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) ont mis en place des relais d'accueil à l'intention des étudiants étrangers primo-arrivants qui bénéficient de conseils personnalisés et d'une documentation relative aux démarches administratives à accomplir pour faciliter leur séjour à Paris.

Du 5 septembre au 11 novembre 2011, 1072 étudiants ont été accueillis au CROUS et sur le site de la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP).

► Les informations les plus demandées concernent le logement (55%).

► 110 nationalités ont été accueillies : l'Europe est la plus représentée (40% dont l'Espagne avec 10% et l'Italie 9%), suivie par le Maghreb et l'Afrique.

► Les étudiants sont majoritairement non boursiers (54%), âgés de 21 à 25 ans (57%).

A titre d'exemple, dans le cadre des conventions passées avec la Préfecture de Police, 362 demandes de dossiers de cartes de séjour ont été instruites et transmises au service Liaison de la Préfecture par le biais de la procédure dite de « dépôt groupé ».

Depuis 2009, la première demande d'un titre de séjour, nécessite une simple validation du visa de long séjour valant titre de séjour (VLSTS), par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration, après le passage de la visite médicale obligatoire, et va ainsi dans le sens d'une simplification des démarches administratives à l'arrivée pour les étudiants.

Des activités culturelles pour une meilleure intégration

Les étudiants étrangers boursiers du gouvernement français se voient proposer tout au long de leur séjour parisien des activités culturelles leur permettant de découvrir le patrimoine culturel (visites guidées de quartiers de Paris, musées, monuments, institutions) et l'actualité artistique (grandes expositions temporaires, spectacles).

Une subvention du Ministère des Affaires Étrangères a permis à 1050 étudiants de bénéficier de ces activités en 2011.

2.2 L'hébergement des étudiants internationaux

21% du parc de logements du CROUS est réservé aux étudiants internationaux, soit 882 places. Au total, ce sont **1 630** étudiants qui ont été logés en 2011, compte tenu de la rotation sur les places des courts et moyens séjours.

Sont logés en priorité :

► Les Boursiers du Gouvernement Français (BGF) ou des Gouvernements Étrangers (BGE).

► Les étudiants étrangers en mobilité dans le cadre d'échanges universitaires internationaux (Erasmus...) par le biais de conventions passées avec les huit Universités parisiennes, huit grandes écoles et le Rectorat (pour des assistants de langue).

2.3 L'accueil et la gestion des boursiers étrangers (BGF, BGE)

Cette activité est comptabilisée au titre de l'action 4. Les boursiers étrangers gérés en 2011 par le CROUS sont au nombre de 2193, ce qui représente une légère baisse par rapport à 2010 (2423).

La typologie des boursiers étrangers est fonction de la source de financement de leurs études. Les prestations versées aux boursiers du Gouvernement français (BGF) sont financées par le Ministère des Affaires Étrangères.

Les boursiers dits des « Gouvernements étrangers » (BGE) sont ceux dont le séjour est financé par des Gouvernements étrangers, des institutions publiques et privées ou des entreprises.

Les BGF/BGE bénéficient d'un co-financement. Ces étudiants étrangers sont majoritairement inscrits dans le 3^e cycle des Universités.

Boursiers BGF/BGE : dépense annuelle

	BGF	BGE	TOTAL
2010	5 971 157,01	4 850 003,82	10 821 160,83
2011	5 834 658,85	5 253 676,16	11 088 335,01
EVOLUTION	-136 498,16	403 672,34	267 174,18

Ces étudiants bénéficient à leur arrivée en France d'un accueil personnalisé organisé par le CNOUS, puis par le CROUS, qui les assiste dans les démarches administratives.

La protection sociale et la garantie en matière d'assurance de ces étudiants relèvent d'un marché passé avec le CNOUS et la Société Mutualiste des Étudiants de la Région Parisienne (SMEREP).

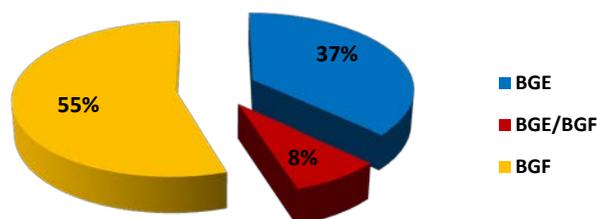
2.4 Les étudiants étrangers et le Fonds national d'aide d'urgence (FNAU)

Au-delà des bourses traitées dans le paragraphe 2.3, les étudiants étrangers peuvent bénéficier d'une aide ponctuelle pour faire face à une difficulté passagère par l'intermédiaire du service social.

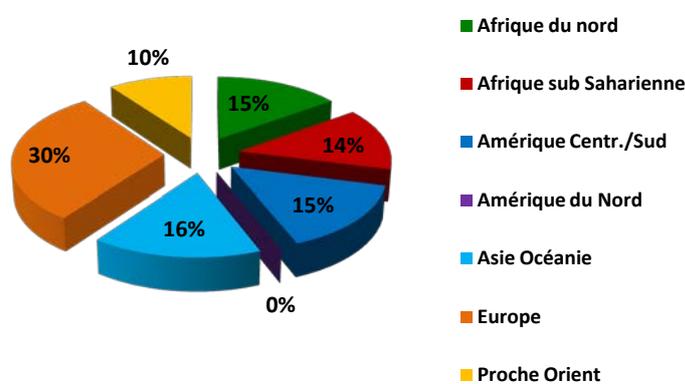
Le nombre d'aides ponctuelles accordées aux étudiants étrangers (en séjour pour études, hors D.S.E, ou dans le cadre du D.S.E) a pratiquement triplé depuis 2008 (589), puisque 1677 aides d'urgence ont été versées à 1279 bénéficiaires en 2011.

Il s'agit majoritairement d'étudiants non-boursiers dont la demande prioritaire concerne l'accès au logement et l'aide alimentaire.

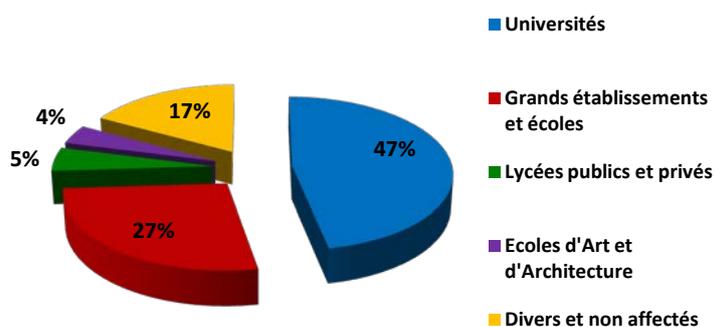
Statut des boursiers BGE/BGF



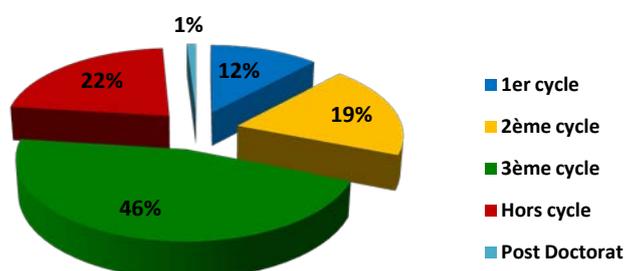
Origine géographique des boursiers



Répartition des boursiers par établissement



Répartition par cycle



3. LES ÉTUDIANTS EN DIFFICULTÉ

3.1 L'accueil des étudiants à travers le réseau des assistantes sociales

Située au cœur des missions du CROUS, l'action sociale participe à la réussite universitaire des étudiants en contribuant à l'amélioration de leur vie matérielle.

Les 20 assistants sociaux du CROUS sont installés au plus près des étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur, ainsi que dans les services centraux du CROUS.

Le rôle d'information et d'orientation est essentiel ainsi que le suivi et l'accompagnement des étudiants. En effet, à travers l'instruction des dossiers de demande d'aide d'urgence ponctuelle et annuelle, mais également des demandes de logement, il est constaté une plus grande complexité dans les situations sociales étudiées.

Ainsi, **421** étudiants ont été admis en résidence universitaire ou dans un logement du parc social à la suite d'une évaluation sociale.

3.2 Les aides directes aux étudiants en difficulté

Le tableau ci-après souligne l'importance du nombre d'aides accordées aux étudiants ces deux dernières années.

DOSSIERS INSTRUITS PAR LE SERVICE SOCIAL	2008		2009	2010	2011
	AUAU	FNAU P	FNAU Aides ponctuelles	FNAU Aides ponctuelles	FNAU Aides ponctuelles
Aides d'urgence accordées	838	1226	3290	4296	4268
Allocations annuelles accordées	AE 508	FNAU A 351	FNAU Aides annuelles 516	FNAU Aides annuelles 540	FNAU Aides annuelles 545
TOTAL	2923		3806	4836	4 813

3.3 Le Fonds National d'Aide d'Urgence (FNAU)

Depuis septembre 2008, l'aide d'urgence aux étudiants est assurée par le biais d'un dispositif unique : le Fonds National d'Aide d'Urgence (FNAU).

Le Fonds National d'Aide d'Urgence permet d'apporter une aide financière rapide et personnalisée aux étudiants rencontrant des difficultés financières particulières au cours de l'année universitaire.

L'importance des dotations couvrant la période du 01/01/11 au 31/12/11 traduit la volonté d'améliorer l'aide sociale.

	2008 AUAU + FNAU	2009 FNAU	2010 FNAU	2011* FNAU
	1 541 415 €	3 765 676€	3 939 325€	3 989 355€
Taux de croissance	102,38%	144,30%	4,61%	1,27%

* somme avec report et reliquat

Ainsi le budget global d'aide sociale directe aux étudiants s'est élevé en 2011 à 3 989 355€.

NB : cette enveloppe budgétaire a été consommée à plus de 98%.

L'AIDE D'URGENCE ANNUELLE

La 1^{re} commission académique plénière du FNAU, qui s'est tenue en début d'année et réunissant des représentants des Universités, des Écoles ainsi que les étudiants élus, a permis de préciser et valider les orientations du CROUS de Paris pour la gestion de ces fonds.

La réglementation en vigueur a en effet considérablement ouvert l'ensemble des critères d'attribution des aides, qu'elles soient ponctuelles ou annuelles.

Aides annuelles accordées lors de l'année universitaire 2010-2011

CRITÈRES RETENUS	AIDES ACCORDEES	%
Indépendance	273	50,09%
Rupture familiale	65	11,93%
Reprise d'études	46	8,44%
Cas particuliers	161	29,54%
TOTAL	545	100%

L'AIDE D'URGENCE PONCTUELLE

Elle permet de prendre en compte avec une attention particulière toute situation nouvelle et imprévisible. Cette aide n'a pas pour vocation prioritaire de financer les frais d'inscription ou de scolarité.

Les 4 268 dossiers présentés par les assistants sociaux ont été examinés au cours de 42 sous-commissions techniques restreintes et l'attribution des aides a été validée au cours de 9 commissions plénières académiques FNAU. Au-delà de cette arithmétique, ce sont **48 500** étudiants qui ont été écoutés, reçus, aidés et accompagnés dans leurs démarches, leurs projets d'études et de vie.

Profil des étudiants bénéficiaires de l'aide d'urgence ponctuelle

- étudiants français : 60,9%
- étudiants étrangers : 39,1 %
- étudiants non boursiers : 61.3%

Motifs des demandes

Principales dominantes	2008	2009	2010	2011
Aide alimentaire	31%	23%	26%	25%
Logement	30%	34%	33%	35%
Frais d'études	23%	28%	24%	20%
Transport	9%	10%	11%	12%
Santé	3%	3%	3%	4%
Stage-mobilité	1%	2%	3%	4%

NB : le service social sollicite prioritairement les Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) des Universités pour les frais liés aux stages et à la mobilité.

L'aide alimentaire aux plus démunis sur crédits FNAU (repas "gratuits") s'effectue par la délivrance d'une carte Monéo CROUS créditée. Elle a permis à 176 étudiants de se restaurer, soit 4 809 repas pour un montant de 14 572,50€.

Dispositif de veille sociale mis en place par le CROUS de Paris

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, à l'occasion de sa rencontre avec les directeurs des CROUS en juillet 2011, a rappelé d'une part l'importance du CROUS comme guichet unique de l'action sociale pour les étudiants et d'autre part la continuité de ce service pendant toute l'année, et notamment pendant les congés universitaires.

Ainsi le CROUS de Paris a mis en place pendant la première quinzaine d'août et du 19 décembre au 30 décembre, un service de veille sociale, assuré par des assistantes sociales: elles se sont déplacées à la demande et sur rendez-vous. L'information a été communiquée par voie d'affichage et sur le site du CROUS.

Ce dispositif a permis ainsi aux étudiants en situation d'urgence d'être reçus, de recevoir une écoute et éventuellement une aide financière (61 étudiants ont été reçus et 22 aidés).

4. LES ÉTUDIANTS HANDICAPÉS

Le CROUS de Paris développe ses actions pour conforter l'accueil des étudiants en situation de handicap.

Le CROUS a mis en place depuis 2006 une procédure spécifique d'accueil des étudiants handicapés reconnus par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) à un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80 %.

Cette action a concerné en 2011 l'accueil, le logement et le suivi social de 128 étudiants en situation de handicap moteur ou visuel logés en résidence universitaire.

L'accompagnement et le suivi de ces étudiants sont assurés par une assistante sociale « référent » qui détermine les besoins générés par le handicap de l'étudiant. Elle prépare son admission au mieux de ses besoins avec le service logement et les directeurs de résidences ; l'admission définitive est statuée début juin par la commission d'accès au logement des étudiants en situation de handicap.

Depuis septembre 2010, cette prise en charge devient globale et ne se limite plus à l'accès en résidence et au suivi des étudiants handicapés moteur ou visuel logés en résidence.

Elle s'exerce tout au long de leur parcours universitaire et en lien avec les relais-handicap universitaires, auprès de l'ensemble des étudiants atteints d'un handicap ou d'un trouble de santé invalidant reconnu par la MDPH.

Ainsi **33** étudiants ont été affectés en résidence universitaire : 21 lors de la commission annuelle, 12 dans le courant de l'année.

5. LES « JOBS » ÉTUDIANTS

Il s'agit pour l'étudiant d'un complément au financement de ses études. Outre les offres d'emploi, l'étudiant trouve auprès de Pôle Emploi au CROUS une sensibilisation à la réalité du marché de l'emploi par le biais de conseils sur la recherche d'emplois, d'ateliers (élaboration de CV, préparation aux entretiens, lettres de motivation) et d'informations sur les stages

10634 offres d'emplois ont été enregistrées et diffusées en 2011 par l'équipe Pôle Emploi au CROUS ; elles se répartissent comme suit :

► **812** offres émanent de particuliers pour des gardes d'enfants ou du soutien scolaire.

► **9822** offres ont été déposées par des entreprises pour des emplois d'accueil, d'enquêtes, d'animateurs de vente, de télé-enquêteurs, de restauration, de traduction, d'administration.....

L'équipe Pôle Emploi a su fidéliser un certain nombre d'entreprises qui d'année en année recourent à ses services.

De nombreuses actions spécifiques qui ont bénéficié d'une large couverture médiatique ont été organisées en 2011.

► Forum "**Emploi Été Étudiants 2011**" organisé dans le Hall d'exposition du CROUS les 7 et 8 avril 2011 avec la présence de nombreuses entreprises et sociétés de services.



1 200 étudiants se sont déplacés pour rencontrer les entreprises et sociétés de services présentes et consulter les offres d'emploi.



➤ 5^{ème} édition du « **Babysitting Dating** » organisée dans le hall d'exposition du CROUS du 5 au 7 octobre 2011 qui a permis à 160 parents qui avaient pris rendez vous de rencontrer environ 180 étudiants.



➤ Deux sessions « **Jobs d'hiver** » (hall d'exposition du CROUS) organisées en octobre et novembre, avec plus de 1 200 offres temporaires proposées au cours de ces journées.



➤ **Demi-journées de recrutement** organisées à la demande d'entreprises « clientes »

6. LE PARTENARIAT ENTRE LE CROUS ET POLE EMPLOI

Les missions de Pôle Emploi ont évolué ces dernières années et dans ce contexte un nouveau partenariat avec le CROUS de Paris est mis en place. Ces nouvelles orientations visent à organiser des nouveaux services de conseils aux étudiants en lien avec les agences Pôle Emploi de proximité.

Le réaménagement du rez-de-chaussée du CROUS de Paris permettra en 2012 de proposer aux étudiants, dans des conditions optimales, un service de conseils dans la recherche d'emploi, des ateliers thématiques tout en pérennisant les manifestations organisées par Pôle Emploi dans les locaux du CROUS, comme le "Baby Sitting Dating", les "jobs d'hiver" ou les "jobs d'été".

ACTION 1 – LES AIDES DIRECTES

AXE 2 – LES AIDES FINANCIÈRES DIRECTES

OBJECTIF : Poursuivre la modernisation et l'optimisation de la gestion des aides directes

Le CROUS, opérateur de l'Etat pour la gestion des aides directes s'est attaché, en 2011, à améliorer les procédures d'instruction et de paiement des différentes aides et à mettre en œuvre le versement du 10^{ème} mois de bourse, versé à taux plein en septembre 2011. Cette mesure décidée en 2010 prend en compte l'extension progressive de l'année universitaire et correspond à une augmentation de 5.4% du montant annuel des bourses versées aux étudiants.

La campagne 2011/2012 a été, de nouveau, marquée par une très forte augmentation du nombre de connexions (saisie du DSE) et aussi par celle du nombre de dossiers mis en paiement au cours du premier trimestre de l'année universitaire 2011/2012.

On recensait **49 455** boursiers sur critères sociaux en juin 2011. Les étudiants boursiers représentent **15.45%** de la population étudiante parisienne. Ce pourcentage d'étudiants boursiers est en augmentation compte tenu de la faible augmentation du nombre d'étudiants parisiens de 1.4% contre 4.9% en 2009. (Sources : enquête MEN. Les effectifs étudiants dans le supérieur en 2010 - édition novembre 2011).

L'augmentation du nombre de bourses concerne l'ensemble des aides accordées aux étudiants à l'exception des bourses de mérite, dont le dispositif va disparaître à la fin de l'année universitaire 2011/2012.

L'ouverture en continu des serveurs jusqu'au 30 septembre ainsi qu'une campagne de communication soutenue ont contribué à cette augmentation importante du nombre de boursiers.

1. L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BOURSIERS

	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011
Bourses critères sociaux	34 567	35 139	42 300	46 412	49 455
Dont Bourses de mérite	369	399	304	227	165
Allocations d'études	728	683			
Fonds National d'Aide d'Urgence (**)			447	550	545
BCU Master(*)	1 928	1 795			
Bourses d'agrégation (*)	506	558			
Bourses de service public(*)	90				
Aides au mérite (**)			1 405	2 585	3 196
Aides à la mobilité internationale (**)			449	627	612
TOTALDES AIDES	37 819	38 175	44 601	50 174	53 808
		(+3.56%)	(+6.76%)	(+12.5%)	(+7.2%)

(*) Ces dispositifs n'ont pas été reconduits à la rentrée universitaire 2008/2009.

(**) Ces dispositifs sont entrés en vigueur à la rentrée 2008/2009

Répartition des boursiers sur critères sociaux par échelons de bourses

		Ech 00	Ech 01	Ech 02	Ech 03	Ech 04	Ech 05	Ech 06
2006-2007	Paris	2 071	5 682	3 442	3 615	3 788	15 600	
2007-2008	Paris	2 141		3 517	3 752	3 781	7 377	8 211
2008-2009	Paris	4 698	6 653	3 994	4 221	4 261	8 284	9 885
	%	11.10	15.72	9.44	9.97	10.07	19.58	23.36
	France %	13,78	17,79	9,90	9,98	9,79	18,40	20,36
2009-2010	Paris	6 900	7 507	4 171	4 469	4 370	8 491	10 307
	%	14.94	16.25	9.04	9.67	9.47	18.31	22.32
	France %	18,16	17,56	9,48	9,47	9,18	17,06	19,09
2010-2011	Paris	8 225	8 059	4 428	4 668	4 501	8 802	10 607
	%	16,69	16,35	8,98	9,47	9,13	17,86	21,52
	France %	20,26	17,27	9,21	9,18	8,85	16,65	18,58
2011-2012 (*)	Paris	8 649	7 845	4 395	4 621	4 297	8 693	10 496
	%	17.65	16.01	8.97	9.43	8.77	17.74	21.42
	France %	20.76	17.13	9.22	9.11	8.76	16.29	18.73

		Bourses de mérite	TOTAL BCS	% BCS
2006-2007	Paris	369	34 567	
2007-2008	Paris	399	35 139	+ 3%
2008-2009	Paris	304	42 300	+ 20.67%
	France	996	527 090	
2009-2010	Paris	227	46 412	+ 9.72%
	France	772	565 836	
2010-2011	Paris	165	49 455	+ 6.67%
	France	554	591 521	
2011-2012 (*)	Paris	75	49 071	
	France	265	613 609	

(*) Nombre de boursiers au 30 décembre 2011 (chiffres 2011/2012 provisoires).

En cumulant les deux échelons les plus élevés 5 et 6, Paris (avec 39.16 %) se maintient depuis plusieurs années à **4 points au-dessus** de la moyenne nationale (35.02%).

Répartition des boursiers par nature d'établissement au 30 mars 2011

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Université hors IUT	23 244	23 547	28 732	31 614	34 513
ING-IUFM					
IUT	453	447	561	615	622
Ingénieur (université)	138	146	102	122	118
CPGE	1 805	2 095	2 588	2 979	3 106
STS	3 937	4 029	4 348	4 337	4 639
IUFM - CFPP Agrégation	639	564	835	713	159
Ingénieur hors université	1 129	1 357	1 756	2 067	2 182
Ecole de commerce	1 480	1 607	1 714	2 110	2 365
Autres	437	490	681	760	918
TOTAL (*)	33 262	34 282	41 317	45 317	48 622

(*) Statistiques établies au 30 mars (source Pléiade éducation)

Il est à remarquer la baisse du nombre d'étudiants en IUFM due à leur inscription en master dans les disciplines générales des universités, ce qui explique aussi, en partie, la forte augmentation (+4.2%) de ces dernières.

La mise en place d'une plateforme unique de gestion du dossier social étudiant.

Le CNOUS et les CROUS d'Île-de-France ont décidé de mettre en place une plateforme unique de gestion du dossier social étudiant. La mise en place de cette plateforme unique de gestion du dossier social étudiant permettra une meilleure gestion des demandes de bourse et de logement. Cette plateforme commune aux trois CROUS sera rattachée au CROUS de Paris et implantée dans les locaux du bâtiment Sarrailh. Elle sera opérationnelle en janvier 2012 pour la prochaine campagne du dossier social étudiant.

Cette plateforme a pour objectif d'instruire les dossiers de demande de bourse et de logement pour l'ensemble des académies d'Île-de-France, chaque établissement conservant ses services de proximité pour accueillir et informer les étudiants.

Le réseau CNOUS/CROUS s'est également engagé de manière volontariste dans le projet de dématérialisation du Dossier Social Étudiant (DSE). Il s'agit ainsi de simplifier les démarches de l'étudiant pour faire sa demande de bourse ou suivre son dossier.

D'ici la rentrée 2013, les pièces justificatives à fournir seront progressivement remplacées par des échanges automatisés avec les établissements d'enseignement supérieur, l'administration fiscale Le dossier « papier » sera peu à peu abandonné ou réduit à son strict minimum. Le traitement se fera principalement par voie électronique.

2. LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE BOURSES

Le CROUS assure le traitement d'un maximum de demandes au fur et à mesure de la réception des dossiers.

	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012
Nombre de connexions au 30/04	46 692	43 482	47 373	56 845	63 158	68 452
Nombre de connexions au 30/09	63 367	58 519	61 579	73 602	77 629	80 395
Taux d'augmentation du nombre de dossiers saisis		-7,60	+ 5,23	+ 19,53	+ 5,50	+5.57
Nombre de dossiers reçus au 14/07	41366	38348	40184	49503	53097	58 929
Nombre de dossiers traités au 14/07	28998	35598	36134	38627	38344	45 535
Pourcentage	70%	93%	90%	78%	72,40%	77.40%

2.1 L'état des mises en paiement au 31 décembre 2011

	Taux de mise en paiement au 15/10 à Paris (*)	Taux de mise en paiement au 31/12(*)	Taux d'augmentation des mises en paiement (**)	Moyenne France en % (*)	
				Au 05/10	Au 31/12
2007	49%	82,40%			
2008	18 593 aides	30 941 aides	1%	67,30	94,10
2008	75%	106.0%			
2009	26 201 aides	37 244 aides	+ 20.4%	79.50	104.11
2009	61,90%	95,80%			
2010	26 163 aides	40 528 aides	+ 8.82%	72.21	103.38
2010	56.4%	96.3%			
2011	26 172 aides	44 696 aides	+ 0.28%	79.80	104.10
2011	72.9%	99,20%			
2012	36 043 aides	49 071 aides	+ 9.79%	87.00	103.70

(*) Taux de mise en paiement par rapport au nombre de boursiers total de l'année n-1

(**) Taux d'augmentation des mises en paiement par rapport à l'année n-1

Le CROUS a mis en paiement **72.9%** des boursiers au 15 octobre et **99.2%** des boursiers au 15 décembre soit une augmentation de **4 375 bourses** (+ 9.7%) au 15 décembre par rapport à l'année universitaire précédente.

2.2 Les bourses municipales de la Ville de Paris

Le CROUS gère dans le cadre d'une convention, les bourses municipales de la Ville de Paris. Les étudiants de niveau bac +1 à bac +3 et qui bénéficient d'une bourse sur critères sociaux à l'échelon 0 perçoivent une aide complémentaire allouée par la Ville de Paris.

Le montant de l'aide fixé à 900 €, a représenté une dépense globale de **2 007 900 €** pour la campagne 2010/2011 soit **2 231 bourses**.

2.3 Les bourses sur critères sociaux des étudiants inscrits dans un établissement relevant du Ministère de la Culture et de la Communication

A compter de la campagne de bourses 2009-2010, les CROUS se sont vus confier l'instruction des demandes de bourses des étudiants inscrits dans des établissements relevant du Ministère de la Culture et de la Communication (MCC) jusqu'à l'édition des fichiers de liquidation des bourses. Suite à ce transfert de compétences, en janvier 2010, les crédits alloués à ces bourses ont été transférés aux CROUS. Ils ont concerné uniquement, dans un premier temps, les boursiers relevant des écoles d'architecture.

A la rentrée 2011/2012, le transfert de compétences est complété par un transfert financier pour la totalité des boursiers relevant du Ministère de la Culture et de la Communication.

	NOMBRE DE BOURSIERS	BUDGET CROUS	BUDGET ETABLISSEMENTS
2009-2010	1 836	1 747 112€ (*)	2 219 056€
2010-2011	1 817	4 611 161€ (**)	0
2011-2012 au 30/12	1 828	1 811 979€ (***)	0

(*) Dépense pour les boursiers des écoles d'architecture

(**) Dépense pour la totalité des boursiers du MCC

(***) Dépense partielle pour l'année 2011-2012

2.4 L'aide spécifique aux étudiants se destinant au métier d'enseignant

A la rentrée 2011, le dispositif pour aider les étudiants se destinant au métier d'enseignant et scolarisés en master 2 est maintenu. Il se décline en 2 volets :

➤ d'une part, un complément en faveur des boursiers échelon 0 du montant correspondant à une bourse échelon 1 soit 1 525 € en 2011/2012. Cette aide n'est pas contingentée.

➤ d'autre part, une aide sur critères universitaires (ACU), contingentée, dont le montant varie selon les aides (bourses, mérite) perçues par ailleurs par l'étudiant concerné. **348** étudiants ont bénéficié de ce dispositif en 2010/2011.

2.5 La mobilité internationale

Depuis janvier 2008, le CROUS verse l'aide à la mobilité internationale aux étudiants après validation de leurs dossiers par leurs établissements d'enseignement.

	NOMBRE D'AIDES	DEPENSE
2008-2009	449	1 102 800 €
2009-2010	627	1 609 200 €
2010-2011	547	1 671 409 €
2011-2012 au 31/12	309 (*)	484 282 €

NB : Situation arrêtée au 31 décembre 2011

Cette aide sera à nouveau gérée par les établissements d'enseignement supérieur à compter de la rentrée universitaire 2012.

2.6 L'allocation « Parcours de réussite professionnelle (PARP) »

Le Ministère de l'immigration, l'intégration, l'asile et le développement solidaire a mis en place en 2009-2010 à titre expérimental une allocation financière dénommée "Parcours de Réussite Professionnelle – (PARP) ».

Cette allocation financière est destinée à soutenir le parcours d'intégration des jeunes qui, arrivés en France au cours de leur scolarité, ont réussi avec succès leur baccalauréat et s'engagent dans des études supérieures en institut universitaire de technologie, en section de techniciens supérieurs et en Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE).

En 2010-2011, **8** étudiants parisiens ont obtenu cette allocation attribuée pour 2 ans.

Action 2

les aides indirectes

ACTION 2 – LES AIDES INDIRECTES

AXE 1 – LE LOGEMENT

- OBJECTIFS :**
- ⇒ Développer l'offre de logement notamment en partenariat avec la Ville de Paris (plus de 3000 nouveaux logements programmés d'ici à 2014)
 - ⇒ Réhabiliter le parc ancien
 - ⇒ Développer des partenariats avec le secteur locatif public et privé

1. LA DEMANDE DE LOGEMENT

Le nombre d'étudiants ayant formulé une demande de logement sur Paris, qu'ils soient boursiers ou non boursiers, s'élève à **18 424** au mois de juin 2011 contre 17 312 en 2010 et 16 620 en 2009. En ne conservant que les étudiants ayant formulé un premier vœu d'études et de logement sur Paris, on obtient **9 955** demandes.

Après confirmation par l'étudiant, et application des critères définis par le Conseil d'administration, 5 328 demandes étaient recevables pour un parc de **830** places disponibles (hors réadmissions D.S.E et hors logements réservés à l'accueil international).

A la rentrée 2011, le CROUS de Paris a connu une pression encore accrue sur le logement avec un taux de 6.4 demandes par logement vacant.

2. L'AUGMENTATION DES CAPACITÉS D'ACCUEIL

La capacité d'accueil globale du CROUS de Paris est passée de 3 669 logements en 2009, à **3 741** logements en 2010 et **4 125** en 2011 soit une augmentation de 10.3% du parc de logements du CROUS.

ANNEES	NOMBRE DE LOGEMENTS	ANNEES	NOMBRE DE LOGEMENTS
2000	1 603	2006	2 944
2001	1 951	2007	3 157
2002	2 117	2008	3 615
2003	2 305	2009	3 669
2004	2 462	2010	3 741
2005	2 857	2011	4 125

2.1 L'ouverture de nouvelles résidences

Pour l'année 2011, **6** nouvelles résidences ont été ouvertes (Laghouat, Docteur Yersin, Amiral Mouchez, Fontaine au Roi 1, Fontaine au roi 2 et Pajol 2).

Il s'agit d'opérations réalisées par les bailleurs sociaux et financées par des prêts aidés et subventionnés de l'État et des subventions de la Ville de Paris et de la Région Île-de-France. Le CROUS est locataire principal de ces résidences et en assure la gestion.

DÉSIGNATIONS DE L'OPÉRATION	MAITRE D'OUVRAGE	NOMBRE
24/28 rue Laghouat – 18 ^{ème}	BATIGÈRE	38
Place du Docteur Yersin – 13 ^{ème}	PARIS HABITAT	54
Rue de l'Amiral Mouchez – 13 ^{ème}	PARIS HABITAT	52
91/95 rue Fontaine au Roi – 11 ^{ème}	SEMIDEP	62
88/90 rue Fontaine au Roi – 11 ^{ème}	SEMIDEP	46
21 rue Pajol – 18 ^{ème}	RIVP	143
TOTAL CONSTRUCTIONS		395



Résidence Pajol 2



Résidence Fontaine au Roi 2



Inauguration Fontaine au Roi

Le CROUS a pris en charge l'équipement des logements pour un montant de **524 784 €**, soit en moyenne **1 328 €** par place. Compte tenu de la dispersion des sites d'hébergement gérés par le CROUS de Paris, une mutualisation des services entre plusieurs sites est systématiquement recherchée afin de maîtriser les coûts de gestion et les charges locatives.

En 2012, sont programmées les ouvertures de **8** nouvelles résidences, représentant **1054** logements.

2.2 La réhabilitation des résidences anciennes

Les travaux de réhabilitation des logements du centre Daviel confiés à Paris Habitat ont débuté en septembre 2009 pour une durée de deux ans. La nouvelle résidence sera livrée fin mars 2012.

Ce projet prévoit la réalisation de 267 logements individuels de 17m² comprenant une cuisinette et une salle d'eau équipée d'une douche, d'un lavabo et d'un WC.

Les travaux de réhabilitation du Centre Hostater se sont poursuivis en 2011 pour construire et créer 10 logements pour l'accueil d'étudiants handicapés. Cette résidence sera opérationnelle à la rentrée 2012.

Des études pour la réhabilitation des résidences Cîteaux et Coubertin se poursuivent et concernent **475** logements.

Par ailleurs 15 résidences universitaires (Concordia, Dareau, Francis de Croisset, Bonaparte, La Garenne, Mazet, Aubervilliers, Myrha, Ornano, Pajol, Poulet, Domrémy, Pitié, Saint-Jacques, Sarrailh) ont bénéficié de travaux de gros entretien en 2011 pour un montant de **128 559€**, notamment pour la remise en peinture de 143 logements.

2.3 Internat d'excellence

Dans le cadre du dispositif des internats d'excellence mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la résidence Coubertin accueille 110 étudiants depuis la rentrée universitaire 2010.

Ces étudiants, scolarisés dans les classes préparatoires d'une quinzaine de lycées parisiens, bénéficient d'activités de tutorat, de parrainage et de soutien personnalisé.

Un accompagnement pédagogique innovant est mis en œuvre au travers d'un site Internet dédié à l'internat, offrant une plateforme d'échanges et d'interactivité entre élèves, établissements partenaires, tuteurs issus des grandes écoles de proximité ainsi qu'une classe virtuelle.



Un deuxième Internat d'Excellence ouvrira dès la rentrée 2012 dans l'ancienne caserne Lourcine qui accueillera, à terme, un nouveau campus universitaire dont une grande partie sera dédiée à la vie étudiante (résidence sociale étudiante, restaurant universitaire).

138 logements seront exclusivement réservés aux étudiants boursiers des classes préparatoires aux grandes écoles. Le lycée d'Etat Jean Zay Internat d'Excellence se chargera de la définition et de la mise en œuvre du projet pédagogique, le CROUS affectataire des locaux assurera la gestion administrative et matérielle du site.

2.4 Une formule innovante : la colocation et l'engagement solidaire

Depuis deux ans, l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV) et le CROUS de Paris proposent aux étudiants bénévoles des appartements en colocation autour de projet collectif citoyen et solidaire en direction des habitants d'un quartier.

Cette expérience menée tout d'abord dans la résidence Philippe de Girard 2 du 18^e arrondissement va se développer dans d'autres arrondissements de Paris. Des activités et des animations avec les étudiants sont proposées dans plusieurs résidences avec le concours du service culturel du CROUS.

Deux projets de résidences comportant de grands appartements destinés à la colocation sont en cours d'étude dans les 18^e et 13^e arrondissements avec le soutien de la Ville de Paris.

2.5 L'offre privée de logement : le site Lokaviz et le label CROUS

En complément de l'offre gérée en direct, le CROUS de Paris à travers ses services de proximité a permis également à près de 3 000 étudiants en 2011 de trouver une solution d'hébergement dans le parc privé.



Actuellement, plus de 23 000 annonces ont été référencées sur le site Lokaviz (cf. 1.4), qui ne concerne pour le moment que les CROUS d'Île-de-France, mais qui a vocation à s'étendre à l'ensemble du territoire national dès janvier 2012.

Depuis la rentrée universitaire 2011, le CROUS a également lancé une démarche qualité afin de labelliser des logements du parc privé. Il s'agit pour les étudiants de les aider à mieux orienter leurs recherches et leurs choix, et pour les propriétaires de trouver des locataires garants d'une qualité d'occupation de leur bien immobilier.

Le «label CROUS», qui vise à sécuriser les relations entre bailleurs et étudiants, repose sur quatre critères:

- La qualité appréciée au regard des critères réglementaires du logement décent,
- Le montant du loyer, des charges, et des éventuelles prestations,
- Le respect des bonnes pratiques en matière de rapports locatifs entre le bailleur et le locataire,
- La localisation tenant compte de la proximité des centres d'enseignement et des équipements sportifs et culturels

3. LES PARTENARIATS

3.1 Partenariat avec les bailleurs sociaux

Les partenariats noués avec plusieurs bailleurs sociaux (Le Richemont, Espacil Habitat....) permettent une offre complémentaire de logements par le biais de réservations dans leurs résidences.

➤ **Les résidences Gandon, Auriol et Bayet** (13^{ème} arrondissement) proposent 153 logements de 30 à 53 m², qui accueillent actuellement, outre des étudiants célibataires, 79 couples d'étudiants, avec ou sans enfants, 44 fratries, 16 étudiantes célibataires avec enfants.

➤ **La résidence Saint-Exupéry** (15^{ème} arrondissement) propose 48 logements de 20 à 25 m², et a accueilli **12** nouveaux étudiants en 2011.

➤ **La résidence Bruneseau**, située dans le 13^e arrondissement, qui propose 39 studios de 22 m², a accueilli 7 nouveaux étudiants en 2011.

➤ **La résidence Port-Royal**, située dans le 5^e arrondissement, qui propose 24 logements en colocation, a accueilli 16 nouveaux étudiants en 2011.

➤ **La résidence Paul Bourget** a ouvert ses portes aux étudiants en octobre 2010. Elle propose 24 logements meublés pour étudiants célibataires.

➤ **Un partenariat avec ESPACIL HABITAT** a permis d'offrir 85 logements à des étudiants boursiers sur critères sociaux dans les résidences Paul Émile Victor (19^{ème}) et Beccaria (12^{ème}).

Au total, ce sont plus de **350** logements qui ont été proposés aux boursiers grâce aux partenariats passés en 2011 avec ces différents bailleurs sociaux.

3.2 Partenariat avec la cité internationale universitaire de paris (CIUP)

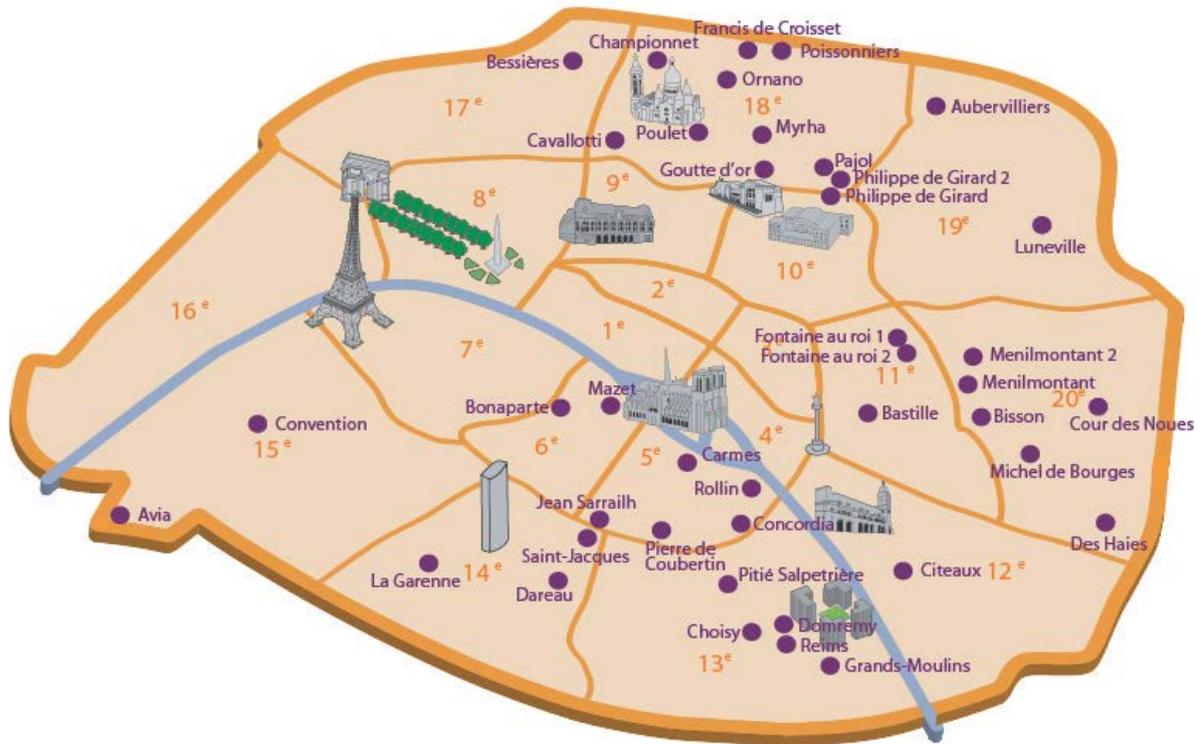
Les conventions avec la Cité Internationale Universitaire de Paris portant sur les résidences Lila et Quai de Loire situées dans le 19^{ème} arrondissement ont permis de loger respectivement **121** et **69** étudiants boursiers proposés par le CROUS pour l'année 2011.

Une politique de rapprochement des services du CROUS et de la CIUP a abouti en 2011 à une collaboration plus efficace et réactive en termes d'admission des étudiants dans ces résidences.

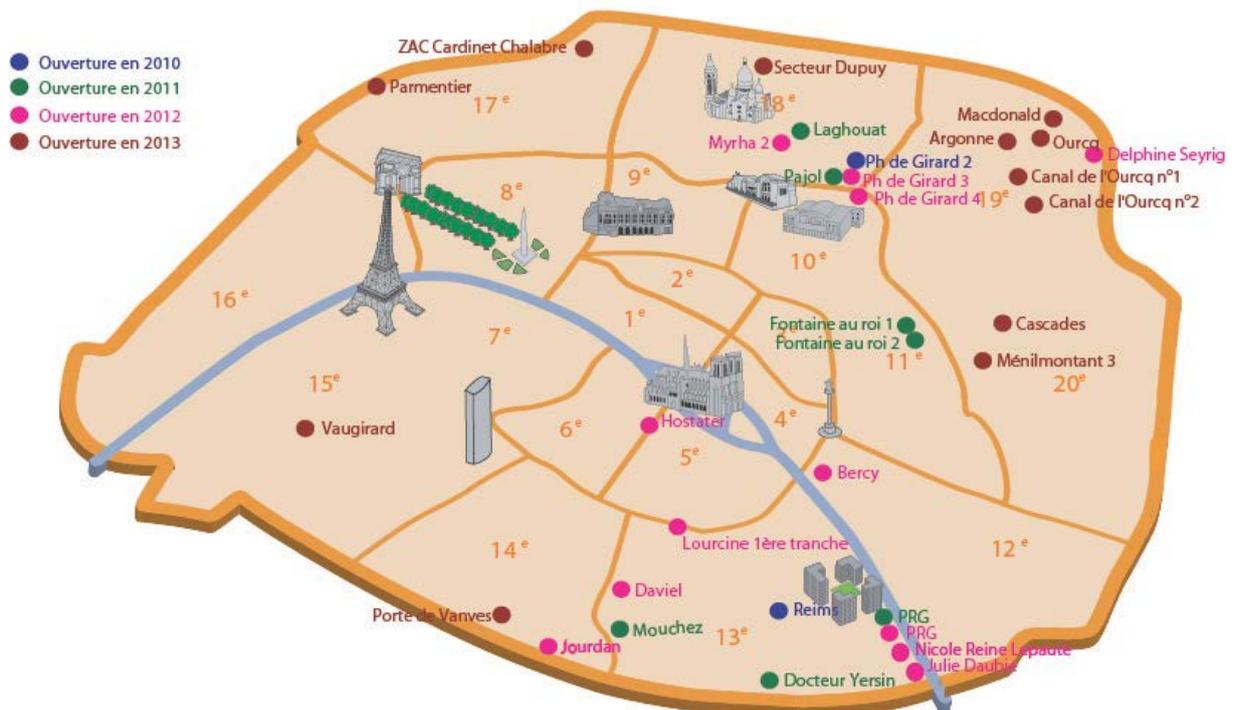
Les résidences universitaires du CROUS de Paris

Les résidences		
Aubervilliers	60 rue d'Aubervilliers - Paris 19 ^e	93 logements
Avia	20 bis, rue du Colonel Pierre Avia -Paris 15 ^e	163 logements
Amiral Mouchez	77/79 rue de l'Amiral Mouchez - Paris 13 ^e	52 logements
Bastille	151 avenue Ledrun-Rollin -Paris 11 ^e	72 logements
Bessières	27 boulevard Bessières - Paris 17 ^e	42 logements
Bisson	21 rue Bisson -Paris 20 ^e	29 logements
Bonaparte	24 rue Bonaparte -Paris 6 ^e	63 logements
Carmes	3 rue des Carmes -Paris 5 ^e	34 logements
Cavallotti	2 rue Cavallotti - Paris 18 ^e	42 logements
Championnet	204 rue Championnet - Paris 18 ^e	33 logements
Choisy	120 avenue de Choisy -Paris 13 ^e	32 logements
Cîteaux	4 rue de Cîteaux - Paris 12 ^e	350 logements
Concordia	41 rue Tournefort - Paris 5 ^e	96 logements
Convention	161 rue de la convention - Paris 15 ^e	34 logements
Cour des Noues	4-6 rue de la Cour des Noues - Paris 20 ^e	64 logements
Dareau	13-17 rue Dareau - Paris 14 ^e	268 logements
Daviel	29-31 rue Daviel - Paris 13 ^e	345 logements
Des Haies	72-74 rue des Haies - Paris 20 ^e	64 logements
Docteur Yersin	Place du Docteur Yersin - Paris 13 ^e	54 logements
Domrémy	51-53 rue Domremy - Paris 13 ^e	70 logements
Fontaine au Roi 1	88-90 rue de la Fontaine au Roi -Paris 11 ^e	46 logements
Fontaine au Roi 2	91-95 rue de la Fontaine au Roi - Paris 11 ^e	62 logements
Francis de Croisset	8 rue Francis de Croisset - Paris 18 ^e	351 logements
Goutte d'Or	48 rue de la goutte d'Or -Paris 18 ^e	25 logements
Grands Moulins	55-56 rue des Grands Moulins -Paris 13 ^e	55 logements
Jean Sarrailh	39 avenue Georges Bernanos - Paris 5 ^e	185 logements
La Garenne	7 place de la garenne - Paris 14 ^e	45 logements
Laghouat	24-28 rue Laghouat - Paris 18 ^e	38 logements
Lunéville	9 rue de Lunéville - Paris 19 ^e	50 logements
Mazet	5-5 bis, rue de Mazet - Paris 6 ^e	53 logements
Ménilmontant 1	124-130 boulevard Ménilmontant - Paris 20 ^e	18 logements
Ménilmontant 2	109 rue de Ménilmontant - Paris 20 ^e	65 logements
Michel de Bourges	8-10 rue Michel de Bourges -Paris 20 ^e	51 logements
Myrha	61 rue Myrha - Paris 18 ^e	24 logements
Ornano	46 boulevard Ornano - Paris 18 ^e	77 logements
Pajol 1	1-3 rue Pajol - Paris 18 ^e	56 logements
Pajol 2	21 rue Pajol - Paris 18 ^e	143 logements
Philippe de Girard 1	13 rue Philippe de Girard - Paris 10 ^e	58 logements
Philippe de Girard 2	83 rue Philippe de Girard - Paris 18 ^e	31 logements
Pierre de Coubertin	53 rue Lhomond - Paris 5 ^e	125 logements
Pitié Salpêtrière	97 boulevard de l'Hôpital - Paris 13 ^e	119 logements
Poissonniers	216 avenue des Poissonniers - Paris 18 ^e	243 logements
Poulet	9 rue Poulet - Paris 18 ^e	36 logements
Reims	3-5 rue de Reims - Paris 13 ^e	41 logements
Rollin	5 rue Rollin - Paris 5 ^e	57 logements
Saint-Jacques	26 rue du Faubourg Saint-Jacques - Paris 14 ^e	55 logements

Les résidences du CROUS de Paris



Évolution du parc locatif du CROUS de Paris



ACTION 2 – LES AIDES INDIRECTES

AXE 2 – LA RESTAURATION

OBJECTIF : Améliorer quantitativement et qualitativement l'offre de restauration tout en maintenant les équilibres économiques de l'activité

Les objectifs du CROUS dans ce domaine d'activité s'inscrivent en cohérence avec le schéma directeur de la restauration universitaire parisienne qui propose un développement de l'offre de restauration universitaire à moyen terme visant d'une part à accompagner le développement universitaire et d'autre part à poursuivre la modernisation et la mise en sécurité des restaurants universitaires.

La proximité, l'écoute, la convivialité, la qualité et le choix

La restauration universitaire a évolué, et la diversité de l'offre du CROUS de Paris l'illustre parfaitement. Avec quatre millions sept cent mille repas servis lors de l'année universitaire 2010-2011, les restos U et cafétérias du CROUS sont devenus des lieux de rendez-vous incontournables de la vie quotidienne des étudiants.

L'offre des restos U s'est aujourd'hui modernisée et diversifiée : nouvelles formules, nouveaux menus et nouveaux décors... La qualité de l'offre qui repose sur le professionnalisme des personnels, se décline sur tous les sites : offre sociale avec un très bon rapport qualité/prix, qualité des prestations, de l'accueil, proximité des espaces de restauration.....

1. L'ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION DES RESTAURANTS ET CAFÉTÉRIAS

Même si le chiffre d'affaires affiche une hausse de 2.11%, cette augmentation relative n'est pas seulement due à la restauration étudiante (0.1%), mais à la restauration non étudiante (+7.6%) et à la restauration exceptionnelle (+8.7%). Toutefois, la quasi stagnation de la restauration étudiante enregistrée en 2011 est principalement due à l'ouverture tardive du restaurant Mabillon après travaux.



2 LES OPERATIONS IMMOBILIERES MARQUANTES DE 2011

L'innovation et la modernisation de la restauration universitaire se déclinent également au travers des opérations les plus récentes du CROUS.

Comme les années précédentes les investissements se sont poursuivis et l'année 2011 a été, notamment, marquée par des ouvertures de sites importantes.

► **Restaurant « L'Ardoise »** : le 11 mars 2011, un nouvel espace de restauration a ouvert ses portes sur le campus de Jussieu (Université Pierre et Marie Curie). Le restaurant l'Ardoise est ouvert aux chercheurs et personnels principalement, mais également aux étudiants qui souhaitent profiter d'un moment de restauration dans un espace moderne et convivial.



► **Cafétéria Clignancourt** : le CROUS de Paris accompagne également l'évolution de l'Université Paris -Sorbonne, et a ouvert une nouvelle cafétéria, sur le site de Clignancourt. Ce nouvel espace de restauration d'une centaine de places situé dans les locaux du rez-de-chaussée de la résidence Francis de Croisset a été créé en moins de 6 mois..



➤ **Cafétéria «INALCO»**: le campus de Paris Rive Gauche accueille depuis la rentrée 2011, l'INALCO (Institut National des Langues et Civilisations Orientales).

Le CROUS accompagne la nouvelle implantation de cet établissement et a ouvert le 3 octobre 2011 une cafétéria au cœur du bâtiment.



➤ **Restaurant universitaire Mabillon** : Après un an et demi de travaux, le restaurant universitaire de Mabillon a ouvert de nouveau ses portes au public le 18 novembre 2011.

L'objectif de cette rénovation était de remettre aux normes le bâtiment en terme d'hygiène, d'améliorer la distribution et de le rendre plus fonctionnel, tant pour le personnel que pour les étudiants.

L'ancien Mabillon a laissé place à un bâtiment résolument moderne, avec une réussite architecturale originale, symbole du renouveau pour ce lieu qui fut le premier restaurant universitaire de France.



➤ **Nouveau concept Resto U-boutique** : le 5 décembre, ouverture du nouveau concept «Resto U boutique» sur le site d'Assas. Une cafétéria nouvelle génération, avec un libre-service qui offre une très large variété de choix aux étudiants, dans un bâtiment à l'architecture fonctionnelle et moderne.

➤ **Cafétérias mobiles à la Halle aux Farines**

Depuis le début 2011, deux cafétérias mobiles ont été installées dans les locaux de l'Université Denis Diderot (Paris 7). Situées à la sortie des salles de cours, les étudiants peuvent y trouver salades, sandwiches, boissons et desserts pour un déjeuner sur le pouce. Elles permettent d'apporter une alternative au restaurant universitaire saturé sur le site de Paris Rive Gauche.



Pour 2012, le CROUS va poursuivre l'extension et l'amélioration de son offre de restauration avec :

- L'ouverture de deux autres espaces de restauration sur le site d'Assas,
- L'ouverture de la cafétéria de Lacrosette,
- La rénovation de la cafétéria de Montrouge,
- L'ouverture d'un nouvel espace sur le site des Saints-Pères,
- L'extension du restaurant de la Halle aux Farines,
- L'implantation d'un restaurant flottant en bord de Seine.

3. L'ÉQUILIBRE FINANCIER DE L'ACTIVITÉ

Le taux de couverture des dépenses par les ressources propres constitue un indicateur de gestion dont le suivi est très important. L'évolution depuis 2006 traduit une bonne maîtrise des équilibres économiques de l'activité.

- ↻ 2006: 76,34%
- ↻ 2007: 70,40%
- ↻ 2008: 75.40%
- ↻ 2009: 73.30%
- ↻ 2010: 76,30%
- ↻ 2011: 73.50%

4. UNE RÉFLEXION SUR L'OFFRE DE RESTAURATION

Le CROUS de Paris a installé en 2011 une commission restauration composée d'élus étudiants, de personnels du CROUS et d'acteurs institutionnels, tels les établissements d'enseignement supérieur et la Ville de Paris.

En lien avec le schéma directeur de la restauration universitaire et les travaux d'« Etudiant de Paris - le Conseil » sur la restauration, la commission réunie à trois reprises a travaillé sur l'offre qualitative et sur le fonctionnement des espaces de restauration. Une réflexion fructueuse qui a permis d'engager des actions immédiates, telle la vente dans les cafétérias d'un menu au tarif social du repas étudiant (3.05€).

5. UNE ADAPTATION CONTINUE DE L'OFFRE

Le CROUS de Paris adapte son offre de restauration à la demande des étudiants et des établissements :

➤ **Une ouverture élargie des espaces de restauration** : des horaires élargis d'ouverture des restaurants et des cafétérias ont été mis en place le soir et le samedi et pendant les vacances de printemps pour s'adapter aux nouveaux rythmes universitaires et à l'ouverture des équipements universitaires (bibliothèques, Learning Centers, ...). Les sites sont nombreux ; cafétérias INALCO, Assas, Santeuil ; restaurants Dauphine, Jussieu, Censier....

➤ **Des espaces de restauration multifonctionnels**: les restaurants et les cafétérias accueillent des manifestations culturelles (expositions, concerts,...). Ils sont sonorisés dans le cadre d'un partenariat avec Radio-Campus Paris et deviennent des lieux de vie et de travail.

6. ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le CROUS de Paris, en lien avec les acteurs de santé et les mutuelles étudiantes, poursuit un objectif d'information et de prévention dans le domaine nutritionnel. Plusieurs actions sont menées pendant l'année et notamment la semaine de l'équilibre alimentaire.

Les restaurants ont adopté la Fraich'Attitude

À l'initiative de l'association **INTERFEL** (Interprofession de la filière des fruits et légumes frais), une campagne de sensibilisation à la consommation des fruits et légumes frais a été lancée au niveau national.

L'objectif vise à interpeler les étudiants et à les aider à introduire les fruits et légumes frais dans leur consommation quotidienne en leur donnant « des trucs et astuces » pour adapter leur consommation à leur mode de vie.

Des diététiciens ont également été présents dans les restaurants Censier et Dauphine en avril. Ils ont pu donner des conseils personnalisés aux étudiants afin qu'ils réorganisent leur alimentation et prennent de bonnes habitudes.

Promotion pour une alimentation durable

Le CROUS de Paris et le REFEDD (Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable) sont associés dans une démarche d'information et de construction d'un comportement alimentaire plus sain et orienté vers un développement durable. Après le restaurant Boulogne, c'est au tour du restaurant de l'IUT Descartes de tester avec les équipes de REFEDD une expérience « Alimentation durable ». Tous les jeudis un repas sans viande et des informations sont communiquées pour mieux consommer.....

7. MUTUALISATION DES ACHATS EN ÎLE-DE-FRANCE

La première phase de la mutualisation des achats en Île-de-France est lancée, grâce à la mobilisation des trois CROUS franciliens. Cette première étape concerne exclusivement le domaine de l’approvisionnement alimentaire et s’élargira sur les autres aspects comme les fournitures courantes et les services nécessaires aux missions des CROUS franciliens.

Un travail concerté et approfondi a été mené, afin d’optimiser les lots, les références et les caractéristiques des cahiers des charges communs : fréquences de livraison, dépannage, pénalités...

En parallèle, les trois CROUS ont déterminé le cadre juridique, qui prendra la forme d’un groupement de commande valable pour tous les achats.

Au 1er janvier 2012, les achats de boissons, steaks hachés, légumes surgelés et frites sont ainsi mutualisés, donnant aux CROUS une force de négociation plus importante.



Action 3

les aides socio-éducatives

ACTION 3 – LES AIDES SOCIO-ÉDUCATIVES

AXE 1 – L'ACTION CULTURELLE, LE SOUTIEN A L'ENGAGEMENT ET AUX INITIATIVES ÉTUDIANTES

OBJECTIFS : Le CROUS de Paris a pour mission de favoriser de l'épanouissement des étudiants, d'encourager leurs initiatives et leurs engagements, en facilitant l'accès du plus grand nombre à l'offre culturelle et en développant des activités sportives et culturelles

1. L'ACTION CULTURELLE

1.1 Encourager la pratique artistique

➤ **Le Centre Culturel universitaire du CROUS de Paris :** le CROUS de Paris a rénové son centre culturel universitaire situé au 12, rue de l'Abbaye dans le 6ème arrondissement. Dès novembre 2011, ce nouveau lieu entièrement dédié aux étudiants a permis d'accueillir les publics des grandes écoles et des universités parisiennes

Localisé en plein cœur du quartier historique de Saint-Germain-des-Prés, à proximité de la Galerie d'art du CROUS de Paris, cet équipement est doté d'une billetterie spectacles à tarifs préférentiels, de bureaux et d'une salle polyvalente d'une capacité d'accueil de 100 personnes, qui sera le lieu de programmation de diverses activités en danse, théâtre, littérature, arts plastiques, peinture et musique. La programmation de ces activités s'établit en partenariat étroit avec les établissements d'enseignement supérieur et les PRES.

Partenaires des établissements d'enseignement supérieur, notamment à travers des actions communes, le CROUS entend poursuivre et développer la politique culturelle attractive et ambitieuse conduite en faveur des étudiants parisiens.



➤ **L'activité musicale :** en partenariat avec les huit universités parisiennes et l'association O.C.U.P. (Orchestre et Chœur des Universités de Paris), le CROUS a apporté son soutien logistique et financier à l'organisation de concerts et d'animations au bénéfice d'un large public étudiant.

Les concerts des formations musicales (chœur, grand chœur et orchestre) se sont déroulés en différents lieux prestigieux de Paris dont le Réfectoire des Cordeliers, l'Université Paris-Dauphine, l'Université Paris Descartes, l'Église Sainte-Eustache, le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne. Au total 10 concerts dont 6 accessibles aux étudiants au prix de 5 euros.

Le chœur compte actuellement 153 choristes et 64 instrumentistes membres de l'association, et venant de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur parisiens.



1.2 Faciliter l'accès des étudiants à l'offre culturelle parisienne par une billetterie à tarifs réduits

Grâce à une politique tarifaire très incitative mise en place pour les étudiants, la billetterie du CROUS encourage la fréquentation des salles de spectacles. Plus de **25 000 €** ont permis en 2011 de subventionner des places de théâtre, de concert, de danse et des arts du cirque ; **5 000** étudiants ont pu en bénéficier.

Toute l'offre est présentée dans un magazine culturel publié tous les 3 mois « **CULTUR'CROUS** ».

➤ **Les concours artistiques :** A travers les concours nationaux (nouvelle, photo, films courts, bande dessinée...), les CROUS diffusent et font connaître la richesse des pratiques culturelles étudiantes. Les concours organisés en 2011 dans l'ensemble du réseau des œuvres universitaires portaient sur le thème « Fantasma » ; Ces concours ont suscité beaucoup de candidatures (178) récompensées par des prix représentant un total de 4500€.

➤ **La galerie du CROUS de Paris** : En 2011, **23 expositions** individuelles ou collectives ont été présentées dans la Galerie. Elles ont permis à de **jeunes artistes de moins de 40 ans**, sélectionnés par un jury de professionnels, de confronter leurs œuvres au regard de la critique et du public.

Par ailleurs, la Galerie a accueilli, comme chaque année, le Festival artistique étudiant **Ici et demain**, organisé par la Mairie de Paris. Comme chaque année également, une exposition a été organisée au bénéfice de **boursiers du gouvernement français**.

Une large place a été réservée aux **Universités et aux Écoles** :

➤ Une exposition collective des Doctorants de l'UFR d'arts plastiques et sciences de l'art de l'université Panthéon-Sorbonne (une vingtaine d'exposants)

➤ Une exposition des œuvres du lauréat du Prix Michel Journiac, organisée au sein de cette même UFR.

Les écoles nationales supérieures d'art ont été également présentes à travers trois expositions :

➤ Une exposition collective réunissant des élèves des ateliers de lithographie et de modelage des Beaux-arts de Paris sous la direction de quatre professeurs.

➤ Dans le cadre de l'année de l'Outremer, une exposition collective, organisée par des élèves des Beaux-arts de Paris, sous la direction d'un professeur.

➤ Un groupe d'élèves de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs a présenté ses travaux de diplômés au début des vacances d'été.

Des **expositions atypiques** ont contribué à attirer un public nombreux et à élargir notre champ d'action :

➤ La prestigieuse exposition de la galerie Arte y ritual de Madrid, organisée dans le cadre de la manifestation « Parcours des mondes », a présenté des œuvres d'art tribal des cinq continents. Elle attire pour la troisième année consécutive un grand nombre de collectionneurs venus de l'étranger et des journalistes.

➤ Une exposition d'œuvres d'artistes reconnus organisée par un groupe de collectionneurs a permis de mettre ceux-ci en relation avec les jeunes artistes exposés cette année.

➤ Une exposition au bénéfice d'enfants et d'adolescents autistes, réunis par une association, et soutenus par deux artistes de renom, a clôturé l'année.



2. LE PROGRAMME CULTURE-ACTIONS : SOUTIENS AUX INITIATIVES ETUDIANTES

Le dispositif Culture-Actions contribue à soutenir des initiatives étudiantes relevant des domaines de la culture, de la solidarité, de la création artistique étudiante... Ce dispositif a permis de subventionner, au titre de l'année 2011, **107 projets** pour un montant de **69 572 €**, en augmentation de **15 %** par rapport à 2010.

89 projets (54 254 €) relevaient du **domaine culture** et ont permis un encouragement à la créativité étudiante ; les pièces de théâtre, les films courts, les festivals et les expositions constituent les disciplines les plus représentées.

Les **18 autres initiatives** concernant des projets liés à **l'engagement étudiant** (15318 €) ont permis de soutenir des démarches citoyennes et des projets de solidarité internationale.



Soutien aux initiatives étudiantes			
Montant moyen des aides accordées (en €)			
2008	2009	2010	2011
649 €	657 €	633 €	651 €

3. L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

➤ Réception d'accueil des boursiers dans les grands salons de la Sorbonne en présence du Recteur de l'Académie de Paris

Comme chaque année le CROUS de Paris a invité les nouveaux étudiants boursiers étrangers à une réception en leur honneur en Sorbonne.

La Sorbonne a, tout au long de son histoire, accueilli des étudiants. Mardi 22 novembre 2011, dans la continuité de cette longue tradition, le Grand Salon s'est fait, en présence de Patrick Gérard, Recteur de l'académie, chancelier des universités de Paris et du directeur du CROUS de Paris, l'écrin de la réception de bienvenue des 300 nouveaux boursiers étrangers et des étudiants Erasmus logés en résidence universitaire.

A cette occasion, le directeur du Restaurant administratif de Jussieu avait préparé, avec l'ensemble de son équipe, le buffet. Cette soirée a été organisée en lien avec le service des réceptions et des cérémonies du Rectorat de l'Académie de Paris.



➤ Accueil des étudiants japonais

Suite au séisme du 11 mars 2011 qui a eu lieu au Japon, la Ministre a demandé aux CROUS la mise en place d'une cellule d'aide d'urgence dans les CROUS pour les étudiants japonais en France dont les familles auraient été victime du séisme ou du tsunami.

Une vingtaine d'étudiants japonais ont été ainsi accueilli par le directeur du CNOUS et le directeur du CROUS de Paris le 17 mars 2011 au CROUS de Paris, en présence de représentants du Ministère de l'Enseignement supérieur, du Ministère des Affaires étrangères, de l'ambassade du Japon, de la Sous-direction des affaires internationales du CNOUS, des services accueil international et de l'aide sociale du CROUS et de directeurs de résidences universitaires.

Cette rencontre avait pour objectif d'échanger avec les étudiants japonais, de recueillir leurs demandes et de leur faire part du soutien du réseau.

4. L'ANIMATION DE LA VIE EN RÉSIDENCE

Élections aux conseils de résidence

Organisées par le service des affaires culturelles en collaboration avec les directeurs de résidences universitaires, les élections des représentants étudiants aux conseils de résidences ont eu lieu en novembre.

Les résidents étudiants ont participé au vote pour former leurs nouvelles instances de concertation, d'échanges et de propositions.

L'objectif est de relayer les besoins et projets des résidents, de participer à la vie collective, de faire connaître l'actualité de la résidence et d'organiser des animations.

Le taux de participation à ce scrutin s'est établi à 8.25 %.



5. LES ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

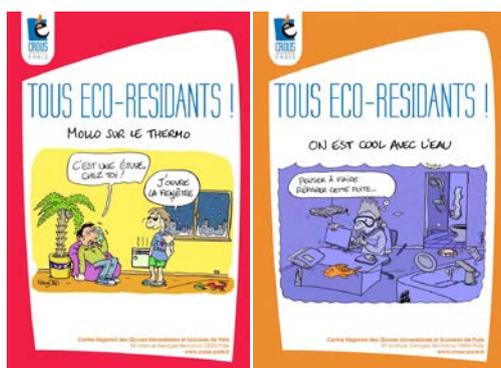
En 2010-2011, plusieurs actions d'éco-citoyenneté ont été menées dans les résidences universitaires.

Une campagne d'information Eco-résidant

► Le CROUS offre le kit de l'éco-résidant aux étudiants logés en résidence

Afin d'accompagner chaque étudiant logé au CROUS dans une démarche durable d'économie et donc d'écologie, le CROUS de Paris a distribué entre septembre et novembre 2011 plus de 4000 kits de l'Eco Résidant.

L'objectif de cette action est de sensibiliser les étudiants à cette thématique du comportement responsable.



Des journées culturelles et artistiques en résidences



► Les journées « Talents en résidence »

En mai, l'association d'étudiants de la résidence universitaire de Cîteaux a organisé, en collaboration avec le CROUS de Paris, la seconde édition des journées « Talents en résidence ».

Cet évènement a permis de valoriser les différentes cultures étudiantes et de promouvoir des artistes amateurs ou confirmés en résidences universitaires à travers trois soirées à thème :

- Soirée d'expositions de dessins, photos, peintures,
- Soirée «Cuisines du Monde » avec dégustation culinaire organisée par des résidants en collaboration avec le chef de cuisine du restaurant.
- Soirée «danse du monde» avec démonstrations de vocal beat box, slam, musique...



D'autres actions ont porté sur la mise en scène et la réalisation du décor d'un mur de la résidence Francis de Croisset ainsi que la journée dédiée à la musique de chambre à la cafétéria de l'Université Paris Dauphine dans le cadre de la semaine Dauphine Art Week.

► Festival Dauphine Art Week

Du 14 au 18 mars, le BdE «Dauphine et Dauphine Culture» a organisé la 2e édition du festival pluridisciplinaire Dauphine Art Week autour du thème des "Jeux interdits". Lors de ce festival, soutenu par le CROUS (« culture-actions ») un concert de musique baroque a été programmé et s'est tenu dans le hall de la cafétéria Dauphine le 15 mars 2011.

Deux étudiants ont joué à la guitare et au violoncelle des morceaux de Bach, puis une chanteuse a interprété des chants espagnols.



► Festival ici et demain

Ce festival permet à des artistes étudiants d'être découverts par le grand public parisien et d'avoir l'opportunité de se produire dans des lieux culturels prestigieux tels « Les Trois Baudets », « le Point éphémère », « l'Espace Pierre Cardin », ... Cette année, sur 595 candidatures, 42 projets artistiques ont été sélectionnés dans les domaines de la musique, du spectacle vivant, des arts plastiques et du court-métrage.

A l'occasion de la soirée de lancement du festival ouverte par l'adjoint au Maire de Paris chargé de la vie étudiante, et le directeur du CROUS, il a été rappelé l'importance du partenariat entre la Ville de Paris et le CROUS de Paris dans les différents domaines de la vie étudiante, et plus particulièrement dans le domaine du développement de la vie étudiante sur le territoire parisien.

6. LES PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS ET LES MUTUELLES ÉTUDIANTES

Le CROUS de Paris a poursuivi son partenariat avec les associations et les mutuelles étudiantes.

En septembre « le Forum de logement étudiant » a permis à plusieurs associations en rapport avec la problématique du logement de répondre aux interrogations des étudiants.

De même, les mutuelles étudiantes (LMDE et SMEREP) ont participé à ce forum en informant les étudiants sur les questions de santé et de couverture médicale.

Opération du 1er décembre, « Journée mondiale de lutte contre le sida ».

La LMDE a mené avec l'appui du CROUS de Paris des actions de sensibilisation dans l'ensemble des restaurants et cafétérias universitaires du CROUS de Paris. La LMDE a aménagé un stand d'information et d'échanges sur chacun des sites pendant l'heure du déjeuner.



Semaine de l'équilibre alimentaire

La Semaine de l'équilibre alimentaire est une action de promotion de la santé qui vise à sensibiliser les étudiants aux enjeux de santé d'une alimentation équilibrée et a pour vocation de donner des clés aux étudiants afin qu'ils puissent améliorer leur alimentation.

Réalisée en partenariat avec la SMEREP, l'action équilibre alimentaire s'est déroulée sur une semaine en mars 2011 (10^{ème} édition). L'opération consiste à aider les étudiants à composer eux-mêmes leur plateau équilibré à travers l'offre alimentaire du CROUS de Paris.



ACTION 3 – LES AIDES SOCIO-ÉDUCATIVES

AXE 2 – LE CENTRE SPORTIF UNIVERSITAIRE SARRAILH

OBJECTIFS: Favoriser la pratique sportive universitaire et optimiser l'utilisation du Centre Sportif Universitaire pour une meilleure mutualisation des installations sportives.

1. FRÉQUENTATION DU CSU

Le CROUS de Paris met à la disposition des établissements d'enseignement supérieur ne disposant pas d'installations sportives un complexe sportif de 10 000 m², permettant la pratique sportive dans de nombreuses disciplines (volley-ball, basket-ball, handball, badminton, danse, musculation, boxe, fitness, escalade...).

Le Centre Sportif est ouvert du lundi au dimanche et accueille chaque semaine plus de 8 000 étudiants, aussi bien dans le cadre de la pratique sportive pour tous, que de l'enseignement intégré et de la compétition.

Le complexe sportif est également un lieu de pratique privilégié pour les étudiants des Grandes Écoles et des établissements scolaires ainsi que des associations sportives.

2. PARTENARIATS

Le Centre Sportif Universitaire affiche son dynamisme en s'impliquant dans les manifestations organisées par le Comité Régional du Sport Universitaire.

Le CSU est un lieu incontournable pour l'organisation du championnat Île-de-France universitaire.

En relation avec la Mairie de Paris et la Direction Régionale de La Jeunesse des Sports et de La Cohésion Sociale d'Île-de-France, les Établissements Scolaires peuvent utiliser les installations du Centre Sportif pour les cours d'EPS.

Le CSU accompagne les projets des services universitaires d'activités sportives, des associations sportives des universités.

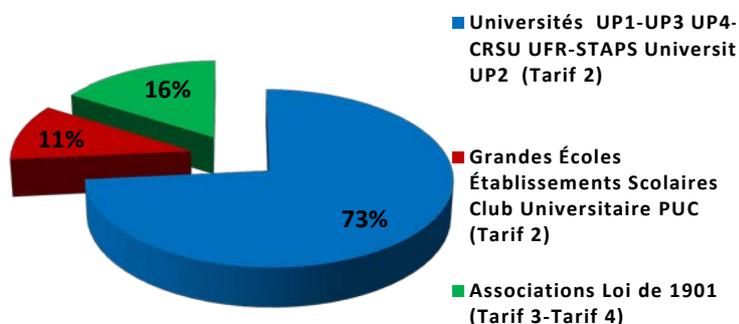
Avec les différents acteurs du sport civil : Comités, Liges, Fédérations le CSU reçoit et accompagne les manifestations sportives régionales et nationales.

3. ORIGINE DES RECETTES ET RÉSULTATS FINANCIERS

On note en 2011, une augmentation significative des recettes liée à la fréquentation du CSU par les Universités et les grandes Écoles.

UTILISATEURS	2007	2008	2009	2010	2011
Universités UP1-UP3 UP4-UP5 -CRSU UFR-STAPS Universités - UP2 (Tarif 2)	491 378	511 746	530 377	560 871	570 320
Grandes Écoles Établissements Scolaires Club Universitaire (PUC) (Tarif 2)	60 576	68 056	65 509	76 226	82 204
Associations Loi de 1901 (Tarif 3-Tarif 4)	104 753	12 4 06	123 219	138 197	124 166
TOTAL (€)	656 709	704 209	719 107	775 294	776 690

Recettes 2011



4. QUELQUES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS EN 2011

Tournoi universitaire des 3 raquettes



Tournoi Île-de-France des AS de volley-ball



¼ de finale des championnats de France universitaires de basket-ball, handball et volley-ball.



Coupe de France et stage international de Kyudo



Journée de la danse organisée par le SUAPS de l'Université Paris-Sorbonne



10^{ème} édition du tournoi de badminton caritatif, en faveur de l'association « Daniel BALAVOINE »



Championnat universitaire de Paris (200 équipes)



Action 4

le pilotage et l'animation du programme

ACTION 4 - LE PILOTAGE DE L'ANIMATION DU PROGRAMME

AXE 1- LA MODERNISATION ET L'ADAPTATION DE LA GESTION

OBJECTIFS : Améliorer l'efficacité interne de l'action du CROUS et moderniser les activités de gestion et les systèmes d'information. Le développement des activités du CROUS (augmentation du nombre de logements, du nombre de boursiers, la réhabilitation du patrimoine) amène le CROUS à adapter chaque année son organisation interne, et à moderniser sa gestion tout en maîtrisant ses équilibres financiers.

1. L'ORGANISATION INTERNE: MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT DE NOS ACTIVITÉS

Le CROUS de Paris se caractérise depuis plusieurs années par un fort développement de ses activités et la multiplication de ses implantations sur le territoire parisien.

Cette évolution s'est poursuivie en 2011 notamment avec l'ouverture de 6 nouvelles résidences : (Laghouat, Docteur Yersin, Amiral Mouchez, Fontaine au Roi 1, Fontaine au Roi 2 et Pajol 2).

La maîtrise de ce développement de nos activités et de la dispersion territoriale est un enjeu fort du CROUS de Paris ; elle s'est réalisée sans création d'emplois de fonctionnaires et avec une bonne maîtrise des équilibres financiers de l'établissement.

Des gains de productivité sont trouvés à travers une organisation permettant la mutualisation des services entre plusieurs sites, la modernisation de nos outils de gestion, une gestion prévisionnelle des emplois et un dialogue social de qualité pour organiser la mobilité géographique et professionnelle des personnels.

2. LE SCHÉMA DIRECTEUR DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Le CROUS de Paris a développé de nombreuses actions pour améliorer la performance globale de son système d'information qui repose sur une centralisation de l'exploitation des applications et sur un développement des applications métiers et des technologies au service des étudiants.

Le schéma directeur des systèmes d'information du CROUS de Paris s'articule autour de 3 axes :

1. La structuration d'un système d'informations
2. Les services aux étudiants
3. L'évolution du service informatique (moyens, ressources humaines...)

L'ensemble des actions menées lors de ces 3 dernières années a permis à l'établissement de se doter des différents outils métiers proposés par le CNOUS ainsi que d'outils de communication permettant un pilotage optimisé de ses activités.

En Avril 2011, le partenariat entre le CROUS de Paris et l'Université Numérique Paris Île-de-France (UNPIDF) a été renouvelé. Ce partenariat s'est approfondi par la participation active du CROUS de Paris au schéma directeur de l'UNPIDF. Le CROUS de Paris a également participé au renouvellement du marché CMS (Cartes Multiservices) : achats de nouvelles cartes Monéo.



Le CROUS de Paris a développé en 2011 de nombreux projets:

- La poursuite du déploiement de la monétique (restaurant : Mabillon et les cafétérias d'Assas et de l'INALCO)
- La connexion des nouvelles résidences au réseau internet Haut débit (Myrha 2, Laghouat, Docteur Yersin, Amiral Mouchez, Pajol 2)
- La mise en place d'un partenariat entre l'UGAP et le CROUS de Paris sur les connexions Internet (MPLS).
- Le déploiement des équipements informatiques et téléphoniques dans 3 unités de gestion (Mabillon, Mazet, et le service culturel)
- La sonorisation de 3 restaurants universitaires (Tolbiac, Halle aux Farines et Censier) en partenariat avec Radio Campus Paris.
- Le lancement au premier trimestre 2011, du portail web Lokaviz permettant à tout étudiant et futur étudiant d'avoir un accès à toutes les offres d'hébergement (CROUS, bailleurs institutionnels ou privés, particuliers) et de simplifier ainsi la recherche d'un logement pour préparer la rentrée universitaire.



- Le déploiement du paiement Monéo sur 5 distributeurs automatiques
- La planification de la migration vers le système de paiement Monéo au restaurant administratif de Jussieu



- Le développement d'un progiciel pour la personnalisation et l'impression de photos sur toutes cartes administratives
- La généralisation de l'application de gestion de la restauration (GARONE) dans les unités de gestion.

Dématérialisation des procédures administratives

La mise en place d'une centrale de réservation par internet pour les réadmissions et les primo-entrants a été mise en œuvre pour 3 résidences : Dareau, Poissonniers et Domrémy.

205 dossiers (90 % des réadmissions) ont été effectués par la centrale de réservation.

274 dossiers ont été dématérialisés pour les primo-entrants.

Depuis le dernier trimestre 2011, les étudiants logés dans les résidences Dareau, Forest Cavalotti et Pitié peuvent payer leurs loyers par Internet. Ce site a traité environ 400 paiements électroniques pour un chiffre d'affaires de 100 000 €.

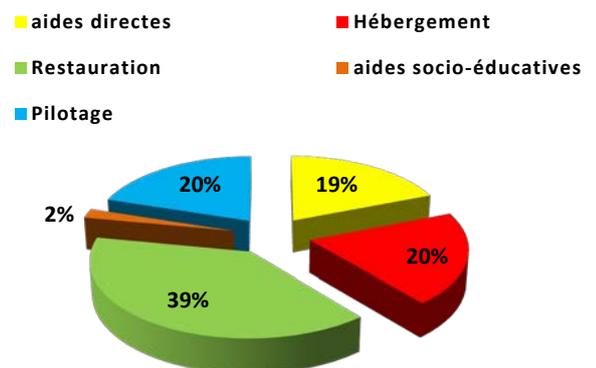
3. LES ÉQUILIBRES FINANCIERS

Le compte financier 2011 fait apparaître un résultat de fonctionnement positif de **1 901 971.14 €**, soit **2.4 %** du montant des dépenses de fonctionnement.

Ce résultat illustre la maîtrise, par le CROUS, de ses grands équilibres financiers et traduit la croissance de son activité.

La répartition des dépenses entre les différentes actions montre la progression du poids de l'action « restauration » dans le budget global de l'établissement

Dépenses réelles de fonctionnement par action



Taux de couverture des dépenses d'hébergement et de restauration par les ressources propres

	Année 2011
Taux de couverture sur ressources propres des dépenses d'hébergement	114.9%
Taux de couverture sur ressources propres des dépenses de restauration	73.5%

4. LA MUTUALISATION ENTRE LES CROUS FRANCILIENS



Les problématiques relatives à la vie étudiante s'appréhendent de plus en plus à l'échelle du territoire francilien, comme par exemple le logement étudiant. Il importe également, pour les CROUS, d'optimiser leurs ressources et leurs moyens.

Dans ce contexte, les CROUS franciliens (académies de Paris, Versailles et Créteil) ont entrepris plusieurs actions visant à un objectif de mutualisation des services et des procédures. Ainsi, à cette rentrée, a été mis en place un portail d'information du logement étudiant (LokaviZ) qui offre à tous les étudiants franciliens une information générale sur les questions relatives au logement, mais aussi une aide à la recherche d'un logement dans le parc public ou privé, sur le territoire francilien.

Les trois CROUS ont engagé, dès cette rentrée, des actions de mutualisation relatives à la politique d'achats qui permettent aux CROUS de constituer des groupements de commandes plus importants et donc d'obtenir des tarifs plus avantageux. Par ailleurs, le mode de paiement des repas par la carte monétique francilienne a progressivement été mise en place dans les structures de restauration des trois CROUS, facilitant ainsi la mobilité des étudiants.

De même, le CNOUS et les CROUS d'Île-de-France ont décidé de mettre en place une plateforme unique de gestion du dossier social étudiant. Cette plateforme a pour objectif d'instruire les dossiers de demande de bourse et de logement pour l'ensemble des académies d'Île-de-France, chaque établissement conservant ses services de proximité pour accueillir et informer les étudiants. Cette plateforme sera rattachée au CROUS de Paris et implantée dans les locaux du centre Sarrailh. Elle fonctionnera avec des moyens mutualisés pour les trois CROUS et sera opérationnelle en Janvier 2012 pour la prochaine campagne du dossier social étudiant.

ACTION 4 - LE PILOTAGE DE L'ANIMATION DU PROGRAMME

AXE 2- LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIFS : Développer une gestion qualitative des ressources humaines et améliorer la situation des personnels.

1. LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS

1.1 Effectifs

Au 31 décembre 2011, la grille des emplois administratifs comportait un dispositif de 202 emplois.

Masse salariale 2011 : elle s'élève à **6 710 532 €** (hors pension civile) et est répartie de la manière suivante :

Titulaires	5 542 378€
Contractuels	801 396€
Vacataires	366 758€

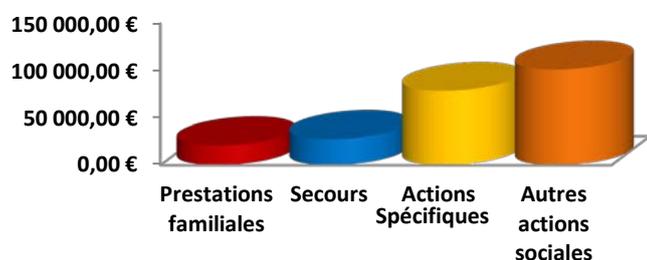
Régime indemnitaire : la revalorisation des indemnités s'est poursuivie pour atteindre en 2011, 5.00% du taux de référence (4.30% en 2010). Ainsi, pour un adjoint administratif le montant planché annuel de l'Indemnité Administrative et Technicité (IAT) est passé de **1 922.36€** en 2010 à **2 246,55€** en 2011.

1.2 Action sociale en faveur des personnels administratifs

Trois commissions d'action sociale se sont réunies en 2011. 75 dossiers ont été traités et pris en charge, dont 60 en actions spécifiques. Les crédits consacrés à l'action sociale s'élèvent à **112 500€**.

Prestations familiales	9 633€
Secours	8 160€
Actions spécifiques	24 589€
Autres actions sociales	31 958€

Répartition des crédits



2. LES PERSONNELS OUVRIERS

2.1 Effectifs

Le dispositif des emplois des personnels ouvriers approuvé par la commission paritaire régionale du 17 juin 2011 s'élève à 511 emplois (contre 502 en 2010). (Impact des recrutements en restauration et en hébergement).

Masse salariale 2011 : en ce qui concerne l'hébergement et la restauration, la masse salariale s'élève pour l'année 2011, à **13 714 981 €**.

CDI	12 402 913,48 €
CDD	1 312 068,34 €

Régime indemnitaire du personnel ouvrier : la revalorisation des indemnités s'est poursuivie pour atteindre en 2011, 500% du taux de référence de l'ISF. (Taux au 1er janvier 2011).

Le reliquat de l'I.S.F., soit un montant total de 73160 € (+9,9%) a été réparti, après concertation avec les représentants des personnels comme suit :

- Une mesure générale de 90 € à 100% du personnel ayant droit (soit 378) pour un total de 34 020 €.
- 73,8 % du personnel a bénéficié de la modulation positive (pénibilité, poly-compétence, investissement exceptionnel) pour un montant total de 30 170 €.
- En 2011, 2990 journées de travail d'été ont été indemnisées pour un montant de 8970 €.

Personnels ouvriers en CDI au 31/12/2011 : le nombre de contrats à durée indéterminée (CDI) (396) est en légère augmentation par rapport à 2010 (392) du fait de l'ouverture du restaurant administratif « l'Ardoise » sur le site de Jussieu.

Examens professionnels : cette année, le CROUS de Paris a organisé 10 examens professionnels et deux commissions de recrutement sans examen afin de permettre le recrutement externe de 34 agents et la promotion interne de personnels ouvriers.

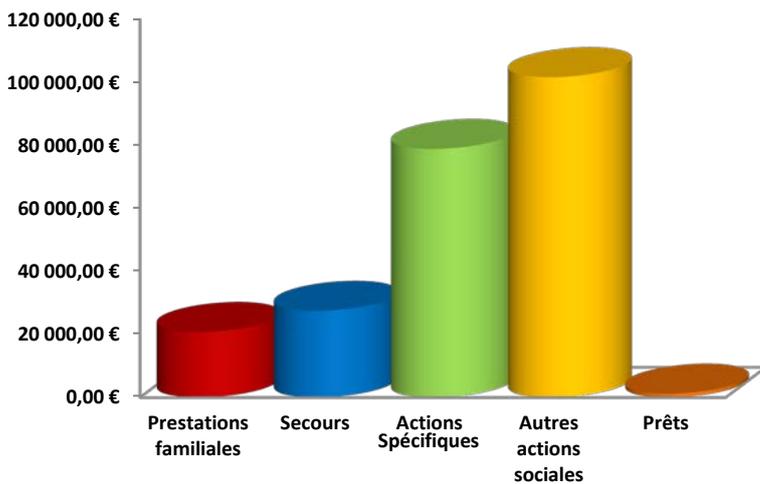
2.2 Action sociale en faveur des personnels ouvriers

Trois commissions d'action sociale se sont réunies en 2011. 144 dossiers d'actions spécifiques (114 en 2010) et 64 dossiers de difficultés financières (75 en 2010) ont été traités.

647-12 (HSA+RSA)	Prestations familiales	20 833,92€ *
647-13 (HSA+RSA)	Secours	27 546,20 €*
647-15 (HSA+RSA)	Actions spécifiques	78 821€*
647-18 (HSA+RSA)	Autres actions sociales	101 636, 25€*
0695-5 (HSA+RSA)	Prêts	1 200€
TOTAL		230 037,37€

* Chiffres au 12/01/2012 fournis par les remontées « Orion ».

Répartition des crédits



2.3 Bilan de l'action sociale du personnel ouvrier pour l'année 2011

En 2011, les crédits consacrés à l'action sociale (hors prêts) en faveur des personnels ouvriers s'élèvent à **230 037,37€** soit 1,85% de la masse salariale des CDI (218 662, 89 € en 2010 soit 1,66 % de la masse salariale des C.D.I.).

3. BILAN SOCIAL ET DIALOGUE SOCIAL

3.1 Personnels administratifs

Le dialogue social s'est déroulé dans le cadre de nouveaux groupes de travail et des commissions consultatives paritaires.

Ainsi pendant l'année 2011 trois Commissions Consultatives Régionales des Personnels Administratifs (CCR PA) ont été programmées (29 mars, 21 juin et 23 novembre 2011) et ont été précédées de commissions restreintes et de groupes de travail.

Les principaux thèmes abordés :

- ✓ La Prime de Fonctions et de Résultats pour les catégories A et B. Un groupe de travail s'est réuni le 11 février 2011 pour préciser les modalités de mise en œuvre de la prime de fonctions (F) et de résultats (R) et établir une proposition de cotation de la part F pour les postes occupés par des personnels de catégorie B.
- ✓ Les entretiens professionnels
- ✓ Le bilan des élections professionnelles
- ✓ Les listes d'aptitude et les tableaux d'avancement
- ✓ Les mouvements des personnels
- ✓ L'évolution de la carte des unités de gestion
- ✓ L'action sociale

Prime de Fonctions et de Résultats (PFR)

La mise en place de la PFR pour la part F et R=1 pour les personnels de catégorie B a été effective au 1^{er} juillet 2011 avec effet rétroactif au 01/01/2011.

- ✓ Prise en compte de la fonction exercée, à travers un coefficient pérenne de part fonctionnelle
- ✓ Prise en compte de la performance de l'agent à travers le coefficient fixé chaque année de la part résultats.

Le dossier de la PFR a été mené en étroite concertation avec les représentants des personnels (groupes de travail, CCR - PA) et s'est traduit par une augmentation en moyenne significative du régime indemnitaire aux agents

Cette revalorisation a intégré le rattrapage des taux de l'indemnité de gestion sur ceux versés en EPLE (revalorisé régulièrement depuis 2006, ce qui n'avait pas été le cas dans le réseau des œuvres universitaires et scolaires)

Plus généralement la politique indemnitaire menée en 2010 par le CROUS de Paris s'est inscrite dans celle menée par les Ministères de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (rapprochement avec le taux interministériel, soit 5 fois la valeur de base des IFTS).

3.2 Personnels ouvriers

Le dialogue social au cours de l'année 2011 avec les représentants des personnels a donné lieu à trois commissions paritaires régionales (CPR), en mars, juin et décembre, ainsi qu'à sept groupes de travail.

Action sociale

Un groupe de travail avec les représentants des personnels a permis de réévaluer certaines prestations d'action sociale:

- Les bons de scolarité pour les enfants lycéens et étudiants des personnels passent d'un montant de 100€ à 110€.

- Les primes d'installation ont été réévaluées afin que les bénéficiaires touchent une somme réelle de 450€ en net.

- Les primes de départ à la retraite ont été réévaluées afin que les bénéficiaires touchent leur montant initial en net et non en brut.

ANCIENNETÉ	PRIMES DE DEPART
de 15 à 20 ans	600€ en net
entre 20 et 25 ans	1100 €*+ 500 € en net aux agents recrutés avant 1990,
entre 25 et 30 ans	1500 €*+ 500 € en net aux agents recrutés avant 1990,
plus de 30 ans	2100 €*+ 500 € en net aux agents recrutés avant 1990.

(*dont 122 € en bons d'achat).

Renforcement et adaptation des dispositifs d'emplois

L'année 2011 a été marquée par différentes modifications du schéma directeur de la restauration et de l'hébergement.

Un groupe de travail s'est réuni afin de traiter des restructurations importantes en restauration et des redéploiements induits :

- L'ouverture du restaurant administratif « l'Ardoise » en mars 2011 sur le site de Jussieu.

- La réouverture du restaurant Mabillon en novembre 2011.

- La réouverture de la cafétéria d'Assas en décembre 2011.

- L'ouverture de la cafétéria sur le site de l'INALCO en septembre 2011.

- L'ouverture des résidences Laghouat, Docteur Yersin, Amiral Mouchez, Fontaine au Roi 1, Fontaine au roi 2 et Pajol 2 pour un total de 395 nouvelles places.

Un groupe de travail s'est réuni durant le premier trimestre 2011 afin de mettre au point le dispositif des emplois 2011/2012.

En restauration, le dispositif d'emplois est augmenté de 1 poste CDI et 4 postes supports.

En hébergement, le dispositif des emplois est augmenté de 3 postes CDI et 1 poste support.

Par ailleurs, deux groupes de travail ont permis de finaliser le passage par tableau d'avancement à l'échelle 5 des 20 derniers agents techniques recrutés avant le 1er septembre 2007, clôturant ainsi les mesures transitoires instaurées par la circulaire CNOUS du 30 mai 2008 sur la revalorisation des métiers.

15 agents de l'échelle 3 ont bénéficié du tableau d'avancement 2011 à l'échelle 4, dont les deux derniers agents de service principal du CROUS encore à cette échelle, 2 agents de l'échelle 5 à l'échelle 6 et 2 agents de l'échelle 6 à l'échelle 7.

Élection des représentants des personnels

Les personnels administratifs et ouvriers ont voté le 20 octobre 2011 pour élire leurs représentants à trois instances : la Commission Paritaire Régionale, la Commission Paritaire Nationale, et le Comité Technique.

Une nouvelle instance, le comité technique, est mise en place à compter de l'année 2012. Il est consulté sur les questions liées à la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences, aux règles statutaires, aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire, à l'insertion professionnelle, à la formation, Il est composé de 2 représentants de l'administration et de 8 représentants des personnels administratifs et ouvriers.

Les Personnels Ouvriers ont participé aux 3 scrutins, les Personnels Administratifs ont voté pour le Comité Technique.



LES ORGANISATIONS SYNDICALES CANDIDATES

CGT-FERC

SGEN-CFDT

UNATOS FSU

SNPREES-FO

SNPTES UNSA

Les résultats

Résultats des élections des représentants des personnels ouvriers à la Commission Paritaire Nationale

Nombre d'électeurs inscrits	394
Nombre de votants	323
Nombre de bulletins blancs et nuls	314
Nombre de suffrages valablement exprimés	314

NOMBRE DE VOIX OBTENUES PAR CHAQUE LISTE

CGT	175
SGEN-CFDT	81
SNPREES-FO	60
SNPTES UNSA	17
UNATOS FSU	5

Résultats des élections des représentants des personnels ouvriers à la Commission Paritaire Régionale

Nombre d'électeurs inscrits	394
Nombre de votants	325
Nombre de bulletins blancs et nuls	15
Nombre de suffrages valablement exprimés	310

NOMBRE DE VOIX OBTENUES PAR CHAQUE LISTE

CGT	153
SGEN-CFDT	80
SNPREES-FO	58
SNPTES UNSA	19

NOMBRE DE SIEGES DE TITULAIRES PAR CHAQUE LISTE

CGT	3
SGEN-CFDT	1
SNPREES-FO	1
SNPTES UNSA	0

Résultats des élections des représentants des personnels ouvriers au Comité Technique

Nombre d'électeurs inscrits	596
Nombre de votants	485
Nombre de bulletins blancs et nuls	19
Nombre de suffrages valablement exprimés	466

NOMBRE DE VOIX OBTENUES PAR CHAQUE LISTE

CGT	212
SNPTES UNSA	104
SGEN-CFDT	89
SNPREES-FO	61

NOMBRE DE SIEGES DE TITULAIRES PAR CHAQUE LISTE

CGT	4
SNPTES UNSA	2
SGEN-CFDT	1
SNPREES-FO	1

4. BILAN DE FORMATION DES PERSONNELS DU CROUS DE PARIS

La formation au CROUS

La formation continue a pour but d'amener les agents à acquérir de nouvelles compétences, à parfaire celles déjà acquises et à les faire évoluer dans leur carrière en tenant compte du contexte professionnel dans lequel ils exercent leurs fonctions.

Elle est régie par deux principaux textes : le décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires de l'État et le décret n°2007-1942 du 26 décembre 2007 relatif à la formation professionnelle des agents non titulaires de l'État et de ses établissements publics.

Les partenaires de la formation

Dans cette optique, le CROUS de Paris a pour mission d'organiser diverses formations à l'attention de tous les personnels ; elles sont assurées par des formateurs internes au CROUS ou par des prestataires extérieurs. Il est également le relais des formations proposées par ses deux principaux partenaires : le Centre National de Formation du CNOUS (CNF), basé à Tours, et la Délégation Académique à la Formation (DAFOR) du Rectorat de Paris.

Pour l'année 2011, tous secteurs d'activité confondus (administration, hébergement, restauration) et tous statuts confondus (fonctionnaires et contractuels), **505 agents** du CROUS de Paris ont bénéficié au minimum d'une formation.

On dénombre un total de 131 actions de formation dont 18 communes aux personnels administratifs et ouvriers qui représentent **1406 jours** de stage pour un coût de **103 369 €**.

En moyenne, ces agents ont participé à 2,8 journées de stage pour un coût par stagiaire de 204€.

4.1 La formation des personnels administratifs

La formation des agents titulaires

125 agents ont suivi une formation en 2011. Les personnels administratifs ont participé à 92 des 131 actions de formation, totalisant 596,5 journées.

La moyenne de journées de stage par agent a été de 4,78 jours.

Frais de transport exclus, les dépenses relatives à la formation des personnels administratifs ont été de **23 739€**, soit un coût moyen par agent de 218 €.

Les formations liées à la préparation aux concours prédominent largement avec 204 journées ; viennent ensuite celles concernant la vie de l'étudiant (83,5 journées pour l'ensemble des services de la DVE), la gestion financière et comptable, la gestion des ressources humaines.

Les thèmes de formation des autres actions les plus demandées sont le management, la sécurité, l'informatique et la bureautique.

4.2 La formation des agents contractuels ou vacataires

21 agents ont suivi une formation en 2011. Ils ont pris part à 15 actions de formation sur 131, équivalant à 91 jours, soit une moyenne de 4,34 jours par agent.

Frais de transport exclus, les frais engagés pour la formation de ces personnels ont été de 7 697 €, soit un coût moyen par agent de 366 €.

Les formations liées à la préparation aux concours sont les plus nombreuses (53 journées).

Il convient de noter qu'un agent contractuel qui avait suivi une préparation financée par le CROUS de Paris a obtenu le concours d'adjoint administratif en 2011 et travaille encore aujourd'hui dans l'établissement.

4.3 La formation des personnels ouvriers

375 agents ont bénéficié d'une formation en 2011. Les personnels ouvriers ont participé à 49 des 131 actions de formation, totalisant 718,5 journées.

La formation des personnels ouvriers en hébergement

16 agents ont suivi une formation. Ces agents ont participé à 12 actions de formation sur 131, correspondant à 63,5 jours de stage. La moyenne de journées de stage par agent a été de 3,97 jours.

Frais de transport exclus, les dépenses relatives à la formation des personnels ouvriers en hébergement ont été de 8 065 €, soit un coût moyen par agent de 504 €.

Les formations liées à l'accueil et aux techniques de maintenance sont les plus nombreuses.

La formation des personnels ouvriers en restauration

Parmi les 375 personnels ouvriers formés en 2011, il faut souligner que 359 travaillant en restauration ont participé à une formation continue en hygiène (HACCP).

En outre, 3 ont participé à une formation diplômante dans le cadre du métier exercé (FD) : 2 en CAP de Cuisine et un en BTS Restauration. Le total de journées de formation en Formation Diplômante est à lui seul de 202,5.

Excepté les formations en hygiène et les FD, 73 agents en restauration ont participé à au moins une autre formation, ce qui a représenté 278,5 jours de stage et une moyenne de journées de stage par agent de 3,82 jours. Ces autres stages représentent 36 actions de formation sur 131.

Frais de transport exclus, les dépenses totales relatives à la formation des personnels ouvriers en restauration ont été de **60 368 €**, dont 20 416 € pour la formation continue en hygiène, 10 080 € pour l'accompagnement à l'ouverture des restaurants l'Ardoise (Jussieu) et Mabillon, et la cafétéria Assas et 10 752 € pour les formations diplômantes.

Le coût moyen par agent est de 138 € (FD non comprises).

Les formations liées à l'hygiène et à la sécurité sont majoritaires, suivies par celles relatives aux perfectionnements en techniques culinaires, à l'accueil, à la préparation aux concours et à la bureautique.

5. LE COMITÉ D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ (CHS)

Le Comité Hygiène et Sécurité est une instance de concertation ayant pour objet l'étude des conditions de sécurité, d'hygiène et l'analyse des risques professionnels de l'établissement. Il propose également des axes d'amélioration pour la santé des personnels du CROUS de Paris.

Présidé par le directeur du CROUS de Paris, il est composé de représentants de l'administration et des personnels ainsi que du médecin de prévention et du technicien d'hygiène et sécurité

Au cours de l'année 2011, deux comités ont été réunis en juillet et septembre.

Les principaux thèmes inscrits au programme de travail du CHS ont concerné :

- la présentation du projet de transformation de la cafétéria des Saints-Pères avec la création d'une nouvelle offre de restauration sur deux niveaux.

- le projet de transformation du rez-de-chaussée du centre Sarrailh visant à créer un nouvelle espace d'accueil pour les étudiants.

- l'évaluation des Risques à travers les différentes visites de sites réalisées au cours de l'année.

- l'élaboration de moyens d'actions visant à limiter certains risques : exposition aux produits chimiques; interférences lors de travaux demandés à des entreprises extérieures.

- les formations relatives à l'hygiène et à la sécurité.

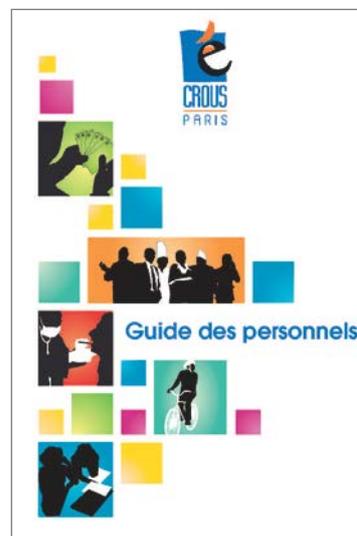
6. L'ACCUEIL DES PERSONNELS DU CROUS

Depuis la rentrée 2010 un livret d'accueil des personnels est distribué à tous les nouveaux personnels du CROUS.

Objectifs :

- informer les nouveaux personnels des missions et du fonctionnement de l'établissement

- apporter les informations pratiques sur les statuts, la rémunération, le système de protection sociale,...



Groupe théâtral « La CROUS' Compagnie »

A l'initiative d'un personnel du CROUS, une troupe de théâtre, **la CROUS' Compagnie** a vu le jour en octobre 2010 ; ce groupe de huit artistes regroupe des personnels administratifs et ouvriers.

La première représentation du spectacle « **Impromptus et autres farces** » a eu lieu le 20 juin 2011.

L'objectif de cette action est d'aller à la rencontre des étudiants, dans les résidences universitaires gérées par le CROUS de Paris, pour partager, via le spectacle, un moment chaleureux et convivial entre les personnels du CROUS et les résidents.

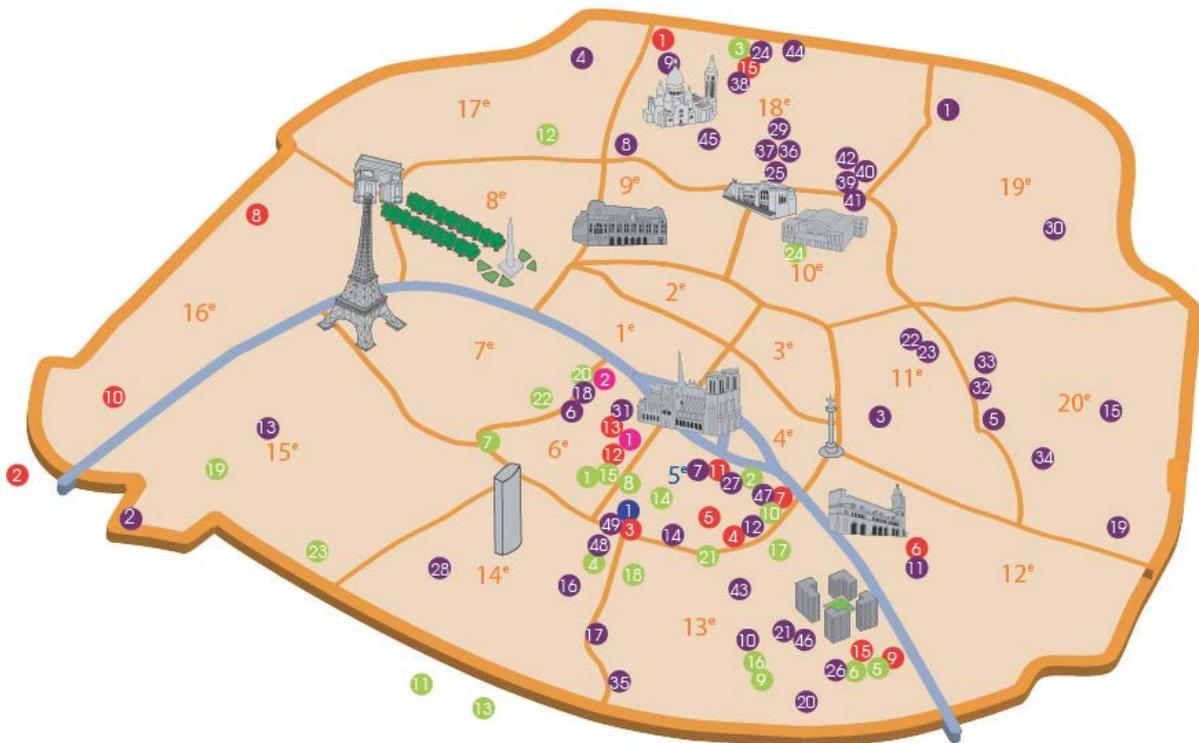
➤ **Soirée théâtre du 8 décembre**

Afin de remercier les étudiants impliqués dans les Conseils de Résidences et dans la vie citoyenne du CROUS, les anciens et nouveaux élus étudiants ont été conviés à participer à la soirée théâtre du 8 décembre, proposée par le Service Culturel dans ses nouveaux locaux.



Annexes

Les implantations du CROUS de Paris



Résidences

1. Aubervilliers
2. Avia
3. Bastille
- 4- Bessières
5. Bisson
6. Bonaparte
7. Carmes
8. Cavalotti
9. Championnet
10. Choisy
11. Cîteaux
12. Concordia
13. Convention
14. Coubertin
15. Cour des noues
16. Dareau
- 17- Daviel
18. Descartes
19. Des Haies
20. Docteur Yersin
21. Domrémy
22. Fontaine au Roi 1
23. Fontaine au Roi 2
24. Francis de Croisset
- 25 Goutte d'or
26. Grands Moulins
27. Jussieu
28. La Garenne

29. Laghouat
30. Lunéville
31. Mazet
32. Ménilmontant 1
33. Ménilmontant 2
34. Michel de Bourges
35. Mouchez
36. Myrha 1
37. Myrha 2
38. Ornano
39. Pajol 1
40. Pajol 2
41. Philippe de Girard 1
42. Philippe de Girard 2
43. Pitié Salpêtrière
44. Poissonniers
45. Poulet
46. Reims
47. Rollin
48. Saint-Jacques
49. Sarrailh

Restaurants

1. Bichat
2. Boulogne
3. Bullier
4. Censier
5. Châtelet
6. Cîteaux
7. Cuvier
8. Dauphine
9. Halle aux Farines
10. IUT Descartes
11. Jussieu
12. Mabillon
13. Mazet
14. Rabelais
15. Tolbiac

Cafétérias

1. Assas
2. Atrium
3. Clignancourt
4. Cochin
5. Grands-Moulins
6. Inalco
7. Institut Catholique
8. Institut Henri Poincaré
9. Javelot
10. Jussieu Secteur Ouest
11. Malakoff
12. Malesherbes
13. Montrouge
14. Panthéon
15. Pharmacie
16. Pierre Mendès France
17. Pitié Salpêtrière
18. René Cassin
19. Saint Charles
20. Saints-Pères
21. Santeuil
22. Sciences Politiques
23. Vaugirard
24. Villemin

Centre culturels

1. Service culturel/Centre de l'Abbaye
2. Galerie d'art du CROUS

Sport

1. Centre Sportif Universitaire

SYNTHÈSE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2011 PAR ACTION
CHARGES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2011 PAR ACTION

CHARGES PAR NATURE		Action 1	Action 2		Action 3	Action 4	CHARGES TOTALES 2011	
		Aides directes	Aides indirectes		Aides médicales et socio-éducatives	Pilotage et animation du programme	MONTANT	%
TITRE	RUBRIQUE		Hébergement	Restauration				
Masse salariale		1 828 549	2 106 293	13 657 149	393 232	2 778 179	20 763 402	26,2%
Fonctionnement								
	Moyens des s	196 303	8 650 568	12 237 993	403 276	1 135 078	22 623 218	28,5%
	viabilisation		1 690 230	941 455	84 962	108 104	2 824 751	3,6%
	entretien		1 639 010	1 293 722	220 750	239 614	3 393 096	4,3%
	Aides	12 774 966		497 000	72 189	11 083 250	24 427 405	30,8%
	TOTAL	12 971 269	11 979 808	14 970 170	781 177	12 566 046	53 268 470	67,2%
Amortissement, Provision			1 873 714	1 918 294	85 678	1 345 546	5 223 232	6,6%
TOTAL DES CHARGES 2011		14 799 818	15 959 815	30 545 613	1 260 087	16 689 771	79 255 104	100,0%
Poids de chaque action (%)	2011	19%	20%	39%	2%	20%	100%	
	2010	19%	20%	39%	2%	20%	100%	
	2009	11%	22%	41%	3%	23%	100%	
	2008	9%	23%	40%	3%	25%	100%	
	2007	8%	20%	42%	3%	27%	100%	
	2006	8%	18%	42%	3%	29%	100%	

SYNTHÈSE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2011
PRODUITS REELS DE FONCTIONNEMENT 2011

TITRE	RUBRIQUE	TOTAL DES PRODUITS 2011	
		MONTANT	%
Subventions et financement de l'Etat	Subventions pour charge de service public	33 168 798	40,9%
	Subventions des collectivités locales et autres collectivités	435 215	
	Partenariat avec les Universités	5 500	
	SOUS TOTAL DES SUBVENTIONS D'AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES	440 715	0,5%
TOTAL DES SUBVENTIONS		33 609 513	41,4%
Autres recettes	Produits d'exploitation	38 520 482	47,5%
	Produits affectés (bourses BGE et Ville de Paris)	7 320 516	9,0%
	Autres produits		
	Produits financiers	260 663	0,3%
	Produits exceptionnels	1 445 902	1,8%
	Reprises sur provisions		
TOTAL DES AUTRES RECETTES		47 547 563	58,6%
TOTAL DES PRODUITS 2011		81 157 076	100,0%

**SYNTHÈSE DES CHARGES D'INVESTISSEMENT 2011 PAR ACTION
EMPLOIS 2011 PAR ACTION**

EMPLOIS PAR NATURE		Action 1	Action 2		Action 3	Action 4	TOTAL DES EMPLOIS 2011		
			Aides indirectes				Aides médicales et socio-éducatives	Pilotage et animation du programme	MONTANT
TITRE		Aides directes	Hébergement	Restauration					
Investissements programmés	AE CP		879 577	6 802 049		98 304	7 779 930	85,5%	
Investissements hors programmés			4 215	253 697	296 657	8 598	563 167	6,2%	
Prêt au personnel				850			850		
Remboursement d'emprunt			77 500				77 500	0,9%	
Remboursement dépôts de garantie			679 211				679 211	7,4%	
TOTAL DES EMPLOIS 2011		0	1 640 503	7 056 596	296 657	106 902	9 100 658	100,0%	
Poids de chaque action (%)		2011	18%	78%	3%	1%	100%		
		2010	0%	31%	64%	1%	4%	100%	
		2009	0%	26%	72%	1%	1%	100%	
		2008	0%	48%	45%	1%	6%	100%	
		2007	0%	26%	72%	0%	2%	100%	
		2006	0%	53%	46%	0%	1%	100%	

**SYNTHÈSE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2011
LES RESSOURCES 2011**

TITRE	RUBRIQUE	TOTAL DES RESSOURCES 2011	
		MONTANT	%
Capacité d'autofinancement		6 005 796	
Produits de cession d'actif			
Capacité d'autofinancement + produits de cession d'actif		6 005 796	42,8%
Subventions et financement de l'Etat	Investissements hors programmes		
	Investissements programmés: crédits de paiement	5 902 735	42,1%
Subventions d'autres collectivités publiques	Subventions des collectivités locales	1 327 051	
	Partenariat avec les Universités		
	SOUS TOTAL SUBVENTIONS D'AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES	1 327 051	9,5%
TOTAL DES SUBVENTIONS		7 229 786	51,6%
Autres recettes	Prêt au personnel	850	
	Encaissement de dépôts de garantie	786 425	
	TOTAL DES AUTRES RECETTES	787 275	5,6%
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		8 017 061	57,2%
TOTAL DES RESSOURCES 2011 (recettes + CAF)		14 022 857	100,0%

Tableau des avis d'attribution des marchés Année 2011

N°	Type d'achats 1	Tranche 2	Objet du marché	Montant	Date	Attributaire	CP
10-26	F	4	Confiseries et produits divers de biscuiterie	111 726,00€	04/03/2011	EUROPENNE FOOD	94190
10-29	F	5	Fourniture de produits pour la confection de pizzas	357 905,00€	07/03/2011	SCAL	91958
10-30	F	3	Pains surgelés	12 182.00€ 47 953.00€ 10 767.00€	04/03/2011	France DISTRIBUTION S.A.S	77313
11-01	F	1	Lampes	14 769,00€	11/05/2011	NOVILUX	75015
11-02	S	4	Travaux de mise en peinture intérieure dans plusieurs résidences du Crous de Paris	50672,91€ 14519,34€ 27514,95€ 10723,86€ 11047,45€ 14080,68€	06/05/2011 09/05/2011 09/05/2011 09/05/2011 09/05/2011 09/05/2011	BPVR - Lot 1 JARDIN - Lot 2 JARDIN - Lot 3 JARDIN - Lot 4 JARDIN - Lot 5 JARDIN - Lot 6	93130 92600 92600 92600 92600 92600
11-03	F	4	Fourniture et pose d'équipements de cuisine au Restaurant Universitaire ASSAS	145479,97€	11/05/2011	SAS RAGUENEAU	77447
11-04	F	5	Conserves de légumes secs, poissons, légumes et fruits	7 7862.00€ 85 202.00€ 75 635.00€ 15 330.00€ 29 708.00€ 48 140.00€	26/11/2011	PRO A PRO DISTRIBUTIONS NEGRIER CAPAL TRANSGOURMET NEGRIER CAPAL NEGRIER CAPAL NEGRIER CAPAL PRO A PRO DISTRIBUTIONS	45120 95380 94577 95380 95380 45120
11-05	F	5	Légumes 4ème et 5ème Gammes, frites précuites	107 400.00€ 102 296.00€ 46 665.00€	12/12/2011	CAPAL NEGRIER BOUCHARECHAS DAVIGEL	95380 78530 76201
11-10	T	5	Rénovation du Centre Culturel de l'Abbaye	258 740,30€	10/06/2011	A.M.T	91320
11-11	F	3	Fourniture et pose de chambres froides au Restaurant Universitaire ASSAS	75 500,00€	18/04/2011	KLYMCAR	93240
11-12	S	5	Nettoyage et entretien des locaux	22 883,52€ 35 365,44€ 49 927,68€ 29 784,48€ 28 302.00€ 8 641,44€ 24 768.00€ 7 032.00€	01/12/2011	CHALLANCIN CHALLANCIN CHALLANCIN CHALLANCIN VICTORY CLEAN FRANCE CHALLANCIN RENE JULIEN RENE JULIEN	93400 93400 93400 93400 93400 95650 93400 92300 92300
11-13	F	2	Fourniture et pose de mobilier manufacturé RU MABILLON	52 633,00€	10/06/2011	SEC SILVERA	75116
11-14	F	4	Fourniture et pose d'équipements de cuisine pour la Cafétéria INALCO	155 137,20€	30/06/2011	CUISINE EQUIPEMENTS	91090

Tableau des avis d'attribution des marchés Année 2011

N°	Type d'achats 1	Tranche 2	Objet du marché	Montant	Date	Attributaire	CP
11-15	F	4	Fourniture et pose de mobilier dans les résidences Mouchez et Yersin	47 468.00€ 62 997,20€ 4 220.00€ 7016,78€ 11 500,98€	20/07/2011 20/07/2011 20/07/2011 20/07/2011 20/07/2011	EUR'EQUIPE - Lot 1 BOUTABOUT - Lot 2 DENIS INDUSTRIES - Lot 3 LAMY - Lot 4 LAMY - Lot 5	59552 42140 85130 51011 51011
11-18	S	1	FORMATION CONTINUE HYGIENE	28 560 €	10/11/2011	GRETA METIER DE L'HOTELLERIE	75017
11-19	F	2	Fourniture et pose d'équipements de cuisine pour la Cafétéria LACRETELLE	77381,81€	15/07/2011	ASTUCIA	92700
11-20	F	1	Distributeurs Automatiques	45 748,00 €	21/07/2011	D.D.A	95500
11-21	F	5	Fourniture et pose de mobilier pour la Résidence DAVIEL	248 747,00€ 90 167.00€	29/09/2011 29/09/2011	RONDY FORESTIER - Lot 1 SEC SILVERA - Lot 2	42602 75116
11-22	F	2	Fourniture et pose de mobilier spécifique au restaurant universitaire Mabillon	74 859,00 €	18/07/2011	AUROL SAS	92000
11-23	F	1	Boissons alcoolisées, champagnes, bières	7 391.00€ 37 406.00€	24/10/2011	ROUQUETTE – BSV CHAMPAGNE GARDET	77500 51500
11-24	F	5	Fourniture et pose de mobilier pour la Résidence LADOUMEGUE	232 741,60€	29/11/2011	EUR'EQUIPE	59552
11-27	T	5	Travaux de restructuration du Hall D'accueil du Centre SARRAILH	537 034,68€	10/10/2011	BTNR	95190
11-31	F	3	Fruits et légumes frais	90 000 €	10/11/2011	ALL FRESH LOGISTIQUE	94658

Légende :

Types de marchés 1 :

T Travaux

Tranches²:

- 1 marchés de 20 000 € HT à 49 999,99 € HT
- 2 marchés de 50 000 € HT à 89 999,99 € HT
- 3 marchés de 90 000 € HT à 132 999,99 € HT
- 4 marchés de 125 000 € HT à 205 999,99 € HT
- 5 marchés de 193 000 € HT à 999 999,99 € HT
- 6 marchés de 1 000 000 € HT à 2 999 999 € HT
- 7 marchés de 3 000 000 € HT à 5 149 999 € HT
- 8 marchés de 4 845 000 € HT et plus

*de la décision d'attribution

F Fournitures

S Services



Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Paris
39 avenue Georges Bernanos 75005 Paris
Tél : 01 40 51 36 00 – Fax : 01 40 51 36 99
www.crous-paris.fr

Chef de la publication: Denis LAMBERT – Directeur du Crous de Paris
Chef de rédaction: Denis LAMBERT – Directeur du Crous de Paris
Rédaction -Conception : Rébecca LOTAUT – Secrétariat de direction
Crédits photos : Crous de Paris
Edition : Mars 2012
Imprimeur : Repronumérique